

La grammaire des décors céramiques du Néolithique ancien danubien des bassins du Rhin, de la Meuse et de la Seine : entre norme et transgression

Aurélie HOUBRE

Résumé : Traditionnellement, les décors céramiques du Néolithique ancien danubien sont analysés selon la méthode des attributs (Van Berg, 1988 et 1994). Cette méthode décrit les bandes, les décors sous le bord, les décors secondaires et les élargissements qui constituent le décor du vase. Ces attributs sont classés et quantifiés, permettant ainsi de réaliser une étude chronologique et géographique des différents groupes régionaux rubanés. Jusqu'à présent cette méthode a prévalu dans la définition des ensembles régionaux rubanés, à l'exception de quelques travaux (Van Berg, 1988 et 1994 ; Jeunesse, 2008). À la fin des années 1980, un chercheur belge, P.-L. Van Berg, a mis en place une nouvelle méthode d'analyse des décors céramiques : la méthode structurale, ou « systémique », selon la terminologie de l'auteur (Van Berg, 1988). Cette méthode considère le décor céramique comme un ensemble cohérent régi par des règles de construction stricte. Inspirée de la linguistique, elle envisage le décor céramique comme un langage ; le décor est comparable à un répertoire de signes qui obéit à une série de règles grammaticales. La grammaire réalisée par P.-L. Van Berg décrit, à l'aide d'un vocabulaire inspiré de la géométrie, l'ensemble de l'ornementation, de la plus petite unité décorative aux structures les plus complexes. Ainsi, grâce à la méthode structurale, le travail de l'analyste ne se cantonne plus à une description d'attributs mais à une tentative de compréhension de l'organisation du décor. Un des objectifs de cette recherche était de réhabiliter la méthode structurale. En effet, malgré l'apport considérable de cette méthode d'analyse, cette dernière reste peu employée par les chercheurs. Deux raisons à cela : premièrement, la complexité de la grammaire de P.-L. Van Berg l'a rendue difficile d'accès et deuxièmement, son application nécessite de travailler sur des céramiques aux décors suffisamment complets, fait rare en archéologie. La découverte du site exceptionnel de Herxheim bei Landau (Rhénanie-Palatinat), qui a livré de nombreuses céramiques aux décors pratiquement complets provenant de plusieurs groupes régionaux rubanés (Zeeb-Lanz *et al.*, 2007), a permis de réaliser une première grammaire rubanée (Houbre, 2008). À la suite des résultats probants qu'a livrés cette analyse structurale, nous avons étendu notre zone d'étude dans le but de réaliser une grammaire décorative du Rubané de la zone occidentale ; plus de 900 céramiques au décor archéologiquement reconstituable, découvertes dans les bassins du Rhin, de la Meuse et de la Seine, ont ainsi été étudiées. La réalisation de la grammaire du Rubané de la zone occidentale a permis de mettre en évidence l'ensemble des étapes analytiques relatives à la formation du décor principal : entre cinq et huit suivant la complexité du décor, de la figure géométrique à la sélection du composant. La grammaire permet ainsi de mieux cerner l'évolution du style céramique rubané et de comprendre le processus de morcellement territorial qui débute au cours de l'étape moyenne et s'affirme lors du Rubané récent et final. En outre, la méthode structurale permet d'identifier les décors qui respectent la norme et ceux qui s'en écartent. Les décors normés se composent de 41 types et 118 variantes, tandis que deux groupes de décors déviants ont été reconnus : les décors à structure mixte et les décors déstructurés. Enfin, une dernière catégorie de décors a été révélée par la grammaire : les décors non-rubanés qui correspondent aux décors en « damier ».

Mots clés : Néolithique ancien danubien, céramique décorée rubanée, méthode structurale, grammaire décorative.

Abstract : Traditionally, *Linearbandkeramik* (LBK) pottery decoration has been analysed by the attributes method. This method describes the bands, rim decoration, secondary decoration and enlargements that make up the decoration of the vessel. These attributes are classified and quantified, thus enabling study of the chronology and extent of the various regional groups of the LBK. Until now this method has prevailed in the definition of regional LBK entities, excepting studies by P.-L. van Berg (Van Berg, 1988 and 1994) and a recent article by C. Jeunesse (Jeunesse, 2008). In the late 1980s, P.-L. van Berg developed a new method for the analysis of pottery decoration: the structural, or 'systemic' method, according to the author's terminology. This method considers pottery decoration as a coherent whole, the construction of which is governed by strict rules. Drawing its inspiration from linguistics, it considers pottery decoration as a language; decoration is comparable to a repertory of signs which follows a series of grammatical rules. The grammar created by P.-L. van Berg, applied to the north-western late LBK (RNO) and the Alsace LBK (Van Berg, 1988 and 1994), uses an elaborate terminology derived from geometry to describe all the decoration, from the smallest element

to the most complex patterns. Thus, through the structural method, the analysis goes beyond the simple description of attributes in an attempt to understand the decoration. One of the objectives of the research presented here, which has been the subject of a doctoral dissertation, was to reinstate the structural method. Indeed, despite its significant contribution to research, the structural method has not often been applied. There are two reasons for this: firstly, the complexity of P.-L. van Berg's grammar rendered it quite inaccessible, and secondly, its application requires working on vessels whose decoration is more or less completely preserved, a rare situation in archaeology. The discovery of the exceptional site of Herxheim bei Landau (Rhineland-Palatinate), with numerous finds of vessels with well-preserved decoration, originating from various regional LBK groups (Zeeb-Lanz *et al.*, 2007), enabled us to set up a first LBK grammar (Houbre, 2008). As the results of this structural analysis were convincing, we enlarged the study zone with the aim of creating a decoration grammar for all the western LBK, in a study of over 900 vessels with archaeologically complete decoration from the Rhine, Meuse and Seine basins.

This study sets out to revise the structural method developed by P.-L. van Berg, first of all from a methodological point of view, in an attempt to improve its accessibility, but also by extending the study zone and by including the whole duration of the LBK. The grammar used in this research differs in several respects from the work of P.-L. van Berg, not only grammatically but also terminologically. The grammar of the western LBK reveals all the analytical stages relating to the construction of the main decoration: between five and eight, depending on the complexity of the decoration, from the geometrical figure to the selection of a component. It is thus possible to clarify chronological trends in pottery style and to improve understanding of the process of territorial division that begins in the middle stage and intensifies in the late and final LBK. Furthermore, the structural method enables one to identify decoration that respects the norm, as well as decoration that diverges from this. Normalised decoration includes 41 types and 118 variants, while two deviant decoration groups were identified: decoration with a mixed structure and deconstructed decoration. Lastly, a further decoration category was revealed by the grammar: non LBK decoration involving 'chequered' designs. Deviant decoration (mixed structure and deconstructed decoration) occurs sporadically throughout the sequence (early to final LBK) and in all regions except the Paris basin. This is evidence for the strength of the LBK grammar which is very predominantly respected by all the potters. The presence of these particular decoration types emphasizes that deviation from the norm is possible, without changing the nature of the whole composition; although some rules of construction are not respected, the decoration can clearly be identified as belonging to the LBK style. The main decoration grammar also enables one to identify non LBK decoration such as 'chequered' designs. Although these were produced by potters of the LBK tradition, this decoration belongs to another grammar, probably Pollera. All the examples date to the end of the LBK and have mainly been found in the Paris basin, excepting one from Baden-Württemberg. They are evidence for the permeability of LBK grammar to external influences, at the end of the sequence.

Keywords : early Neolithic, *Linearbandkeramik*, pottery, decoration, structural method, grammar.

DANS LE CADRE D'UNE THÈSE, l'étude de plus de neuf cents céramiques au décor archéologiquement reconstituable provenant des bassins du Rhin, de la Meuse et de la Seine, a débouché sur l'élaboration d'une grammaire de l'ornementation rubanée. L'objectif était de mieux cerner l'évolution du style céramique rubané et de comprendre le processus de morcellement territorial qui débute au cours de l'étape moyenne et s'affirme lors du Rubané récent et final.

Au cours de ces dernières années, plusieurs recherches ont eu pour objectif la compréhension de l'organisation du décor rubané, en dernière date le travail de C. Constantin (Constantin, 2009). Cependant, nos travaux s'inscrivent dans la continuité des recherches menées par P.-L. Van Berg et, en particulier, de la nouvelle méthode d'analyse des décors céramiques que cet auteur a mis en place à la fin des années 1980 : la méthode structurale ou « systémique », selon la terminologie de ce chercheur (Van Berg, 1988 et 1994).

Dans cet article, nous commencerons par une brève présentation de cette méthode et de son application au Rubané. Nous essaierons ensuite de montrer comment l'élaboration d'une grammaire peut permettre d'identifier plusieurs catégories de vases qui s'émancipent, à des degrés divers, de la norme rubanée.

LA MÉTHODE STRUCTURALE

Traditionnellement, l'étude des décors rubanés est réalisée selon la méthode des attributs (Van Berg, 1988 et 1994). Cette méthode analyse les bandes, les décors sous le bord, les décors secondaires et les élargissements qui constituent le décor du vase (fig. 1A). Ces attributs sont classés et quantifiés, permettant ainsi de réaliser une étude chronologique et géographique des différents groupes régionaux rubanés. Jusqu'à présent cette méthode a prévalu dans la définition des ensembles régionaux rubanés (pour exemple, Hauzeur, 2006; Lefranc, 2007; Blouet *et al.*, 2008; Meunier, 2012), exception faite des travaux de P.-L. Van Berg (Van Berg, 1988 et 1994) et d'un article récent de C. Jeunesse (Jeunesse, 2008).

La méthode des attributs, dont la pertinence a été démontrée à plusieurs reprises, se cantonne, néanmoins, à la description du décor; aucune tentative de compréhension de l'organisation du décor rubané n'est envisageable avec cette approche. L'analyse structurale, qui considère le décor céramique comme un ensemble faisant système, vient combler cette lacune. Son application a pour but de décrypter les règles de construction du décor et de permettre ainsi la compréhension de l'organisation du décor. Alors que la méthode traditionnelle compare les styles

céramiques selon la présence ou l'absence d'attributs, l'approche structurale analyse les styles d'après leurs ressemblances structurelles. La méthode traditionnelle catalogue les divers attributs des décors rubanés, mais ces derniers peuvent, selon la manière dont ils sont agencés, constituer des décors radicalement différents. Si la présence d'attributs communs entre deux régions témoigne d'une contemporanéité ou d'indices de contacts entre deux groupes, ces attributs ne permettent pas de comprendre l'organisation des décors céramiques propre à chacun des groupes régionaux et de saisir ce qui les distingue ou ce qui les rapproche. Les règles qui régissent la réalisation du décor sont aussi importantes que les attributs qui le constituent. Le décor céramique ne se réduit pas à un catalogue d'attributs; il obéit à une grammaire et c'est l'association des deux (attributs et règles de formation des décors) qui permet de définir les différents groupes stylistiques rubanés.

Les décors rubanés sont régis par un ensemble de règles qui constitue la grammaire décorative du Néolithique ancien danubien. Le respect de ces règles signe l'appartenance d'un vase à la culture rubanée. Mais la céramique n'est pas le seul domaine de la culture matérielle danubienne à être soumis à une grammaire stricte.

En effet, l'architecture domestique (Modderman, 1970; Coudart, 1998; Jeunesse, 2009) ou la position des squelettes (Jeunesse, 1997 et 2009) obéissent également à des normes : la maison rubanée présente un plan rigoureusement orthogonal et les morts sont presque systématiquement retrouvés en position fléchie. Ces deux domaines sont régis, comme les décors céramiques, par une grammaire, c'est-à-dire une série de règles permettant de générer, à partir d'un ensemble de symboles, des types matériels ou immatériels autorisés par le groupe culturel. La grammaire rubanée est normative : elle impose un modèle et désigne ainsi les déviations.

L'analyse structurale, inspirée de la linguistique, envisage le décor céramique comme un langage; le décor est comparable à un répertoire de signes qui obéit à une série de règles grammaticales. P.-L. Van Berg, en 1988, a défini et mis en place la méthode structurale. Par un long travail d'analyse et de déconstruction du décor, il a mis au point la méthode structurale puis appliqué sa méthode au décryptage des règles de formation des décors du Rubané récent du Nord-Ouest et du Rubané en Alsace (Van Berg, 1988 et 1994). La grammaire de P.-L. Van Berg décrit, à l'aide d'un vocabulaire élaboré inspiré de la géométrie, l'ensemble de l'ornementation, de la plus petite unité

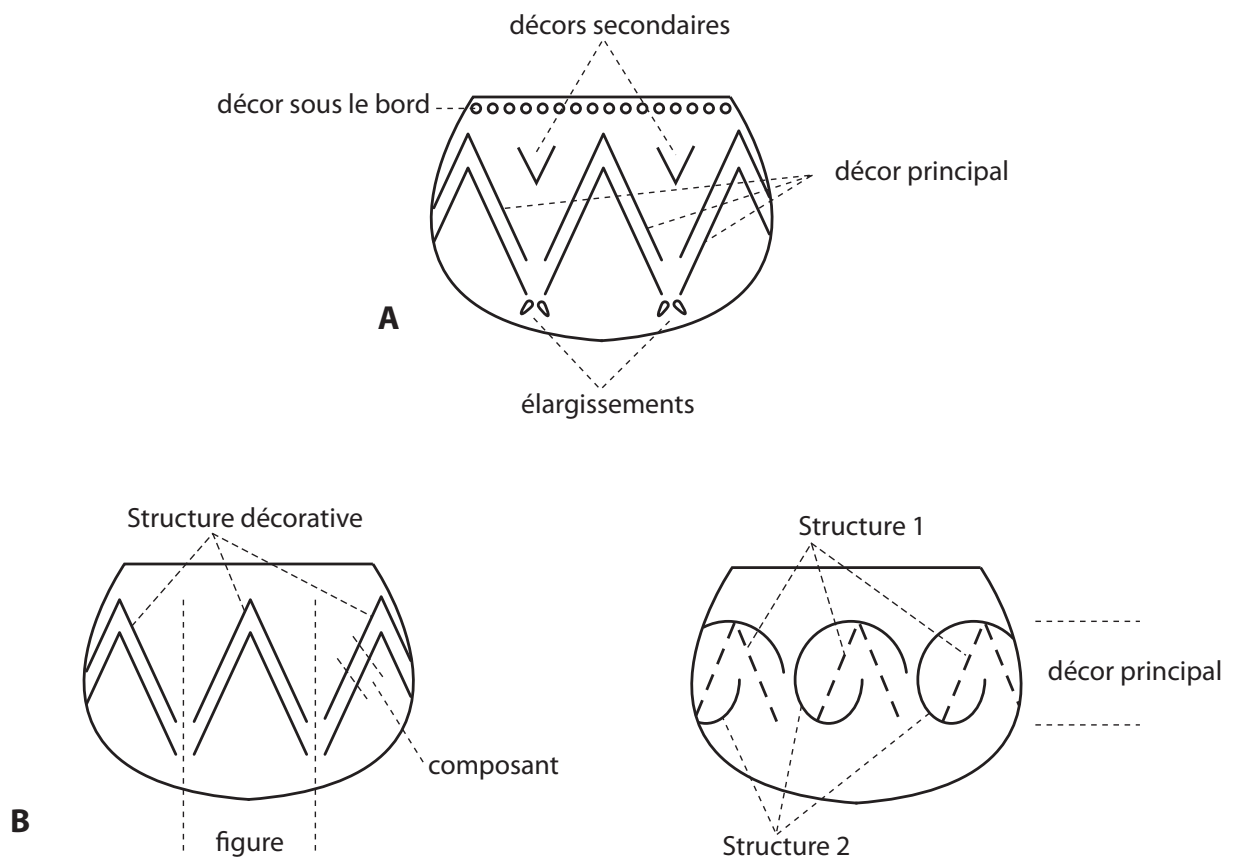


Fig. 1 – A : les zones du décor – décor principal, décor sous le bord, décors secondaires, élargissements; B : les quatre notions principales de la grammaire du Rubané de la zone occidentale – le composant, la figure, la structure décorative, le décor principal.

Fig. 1 – A: the decoration zones – main decoration, rim decoration, secondary decoration, enlargements; B: the four principal notions of the grammar of the western Linearbandkeramik – the component, the figure, the ornamental structure, the main decoration.

décorative aux structures les plus complexes. L'apport des études de ce chercheur est considérable. Outre la réalisation d'une grammaire décorative rubanée, elles ont apporté un vocabulaire spécifique permettant de décrire les étapes analytiques de la construction du décor. Malgré l'originalité de la méthode, la complexité de la terminologie employée par P.-L. Van Berg a cependant rendu difficile d'accès sa grammaire, freinant ainsi, malheureusement, sa diffusion.

LA GRAMMAIRE RUBANÉE DE LA ZONE OCCIDENTALE

Notre étude se propose de réviser la méthode structurale mise au point par P.-L. Van Berg. D'un point de vue strictement méthodologique, tout d'abord, en tentant de la rendre plus accessible, mais également en l'appliquant à de nouvelles zones géographiques et en travaillant sur toute la durée du Rubané. La grammaire que nous utilisons se différencie par plusieurs aspects du travail de P.-L. Van Berg d'un point de vue grammatical, mais aussi dans les choix terminologiques. En effet, bien que le travail de ce dernier soit d'un apport considérable, son étude est très complexe et fréquemment jalonnée de termes mathématiques difficiles à saisir pour un lecteur non-averti¹. Pour cette raison, nous avons partiellement renouvelé la terminologie descriptive. En outre, certains compléments se sont avérés nécessaires.

Le décor d'un vase rubané se divise en trois zones : le décor sous le bord, le décor principal et le décor secondaire, auquel peut s'ajouter un décor complémentaire appelé « élargissement » (fig. 1A). Le décor principal est l'élément obligatoire de l'ornementation rubanée², alors que le décor sous le bord, le décor secondaire et l'élargissement sont facultatifs. Le rôle pivot du décor principal nous a incité, pour simplifier, à élaborer notre grammaire uniquement sur la base de l'étude de ce dernier. Une analyse grammaticale pour les décors sous le bord, les décors secondaires et les élargissements reste à faire.

Afin d'élaborer la grammaire des décors principaux du Rubané de la zone occidentale, qui englobe les bassins du Rhin, de la Meuse et de la Seine, nous avons dû, en partie, redéfinir un vocabulaire descriptif. Cette terminologie se fonde sur quatre notions centrales qu'il est nécessaire de préciser avant de débiter la présentation de notre grammaire :

1) Le composant est formé par la répétition d'éléments, ces derniers désignant les plus petites unités décoratives distinctives³. Il correspond donc à ce qu'on appelle traditionnellement, selon la méthode des attributs, une bande (fig. 1B).

2) La figure correspond à un ensemble de points reliés entre eux. Elle peut délimiter un espace fermé, ouvert ou aucun espace (fig. 1B).

3) La structure décorative est un ensemble se développant selon un axe horizontal et formé de l'association d'au moins deux figures similaires (fig. 1B).

4) Le décor principal se développe sur la panse du vase. Il peut être formé d'une ou de plusieurs structures décoratives (fig. 1B).

Formation du décor principal

Le décor principal rubané est réalisé en deux étapes : la conceptualisation et la concrétisation. La première est la plus importante : le potier conceptualise l'intégralité du décor, puis il le concrétise en le dessinant sur la paroi du vase. Contrairement au modèle proposé par P.-L. Van Berg (Van Berg, 1994), nous défendons l'idée que la totalité du décor principal est conceptualisée préalablement à son exécution. En effet, étant donné que les dimensions de la figure varient en fonction du nombre de répétitions, ou encore selon le nombre de structures décoratives et les relations qu'elles entretiennent entre elles, on ne peut imaginer que l'ensemble du décor ne soit pas conceptualisé avant sa mise en place sur le vase. Si le potier souhaite réaliser une composition équilibrée, comme le sont la plupart des décors rubanés (exception faite des quelques décors malhabiles), il doit se représenter mentalement l'intégralité du décor principal avant son exécution. Le potier a connaissance, avant de débiter son dessin, du nombre de figures nécessaire à la formation de la structure décorative, du nombre de structures qui va orner le vase, ainsi que des relations entre ces différentes unités.

Nous proposons donc une nouvelle hiérarchisation des étapes analytiques relatives à la construction du décor principal. Elles ont été définies selon le point de vue de l'analyste et donc selon une rationalisation qui ne reproduit pas obligatoirement la perception du décor par son concepteur. Si l'existence de ces étapes analytiques est certaine, leur succession peut faire l'objet de discussions. Il est en effet difficile de savoir dans quel ordre procède le potier ; l'enchaînement proposé comporte, en conséquence, forcément une part d'arbitraire.

Le nombre des étapes analytiques varie en fonction de la complexité du décor principal. Nous distinguerons les décors simples, formés d'un seul type de structure décorative, des décors complexes, composés de l'association de plusieurs types de structures. La conceptualisation d'un décor principal simple s'effectue en cinq étapes analytiques alors qu'un décor complexe peut nécessiter jusqu'à huit étapes analytiques.

Description et analyse des étapes analytiques relatives à la formation du décor principal

Étape analytique 1 : la figure géométrique

Les décors principaux rubanés sont formés à partir de figures géométriques (fig. 2A et fig. 3). Ces dernières se subdivisent en trois ensembles : les figures délimitant un espace fermé (triangle, losange, quadrilatère et cercle), les figures délimitant un espace ouvert (angle, onde, angle-onde, spirale, losange ouvert et maillon) et les figures qui ne délimitent aucun espace (crosse, segment vertical et ligne horizontale).

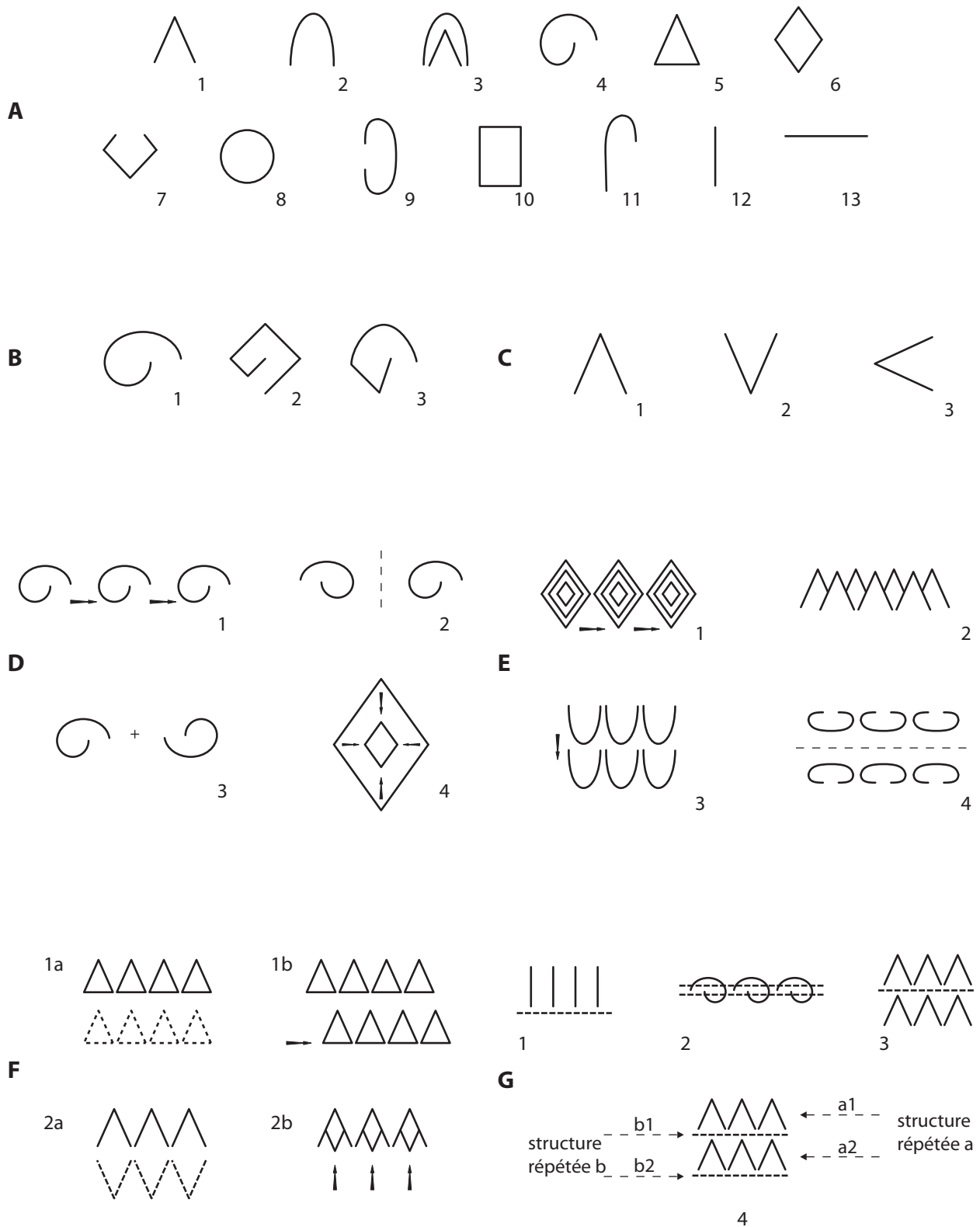


Fig. 2 – Les règles appliquées lors des étapes de formation du décor principal. A : choix d’une figure géométrique; B : choix d’une règle de délimitation; C : choix d’une règle de positionnement; D : choix d’une règle de répétition de la figure; E : choix d’une règle de répétition de la structure décorative; F : choix d’une règle de déplacement de la structure décorative répétée; G : choix d’une règle d’association des structures de types distincts.

Fig. 2 – Rules applied during the stages of formation of the main decoration. A: choice of geometric figure; B: choice of a rule of delineation; C: choice of a rule of positioning; D: choice of a rule of figure repetition; E: choice of a rule of repetition of ornamental structure; F: choice of a rule for displacing the repetitive ornamental structure; G: choice of a rule for the association of distinct types of structures.

Les treize types de figures employés dans la grammaire décorative du Rubané de la zone occidentale ont été définis à partir des critères suivants :

- 1) l'angle est une figure à un sommet et deux côtés (fig. 2A, n° 1; fig. 3, n°s 4 et 6);
- 2) l'onde est une courbe en forme de cloche ou de demi-cercle (fig. 2A, n° 2);
- 3) l'angle-onde est une figure mixte formée de la superposition d'une onde à un angle (fig. 2A, n° 3);
- 4) la spirale est formée d'une ligne qui décrit une ou plusieurs révolutions autour d'un point (le pôle) en s'en écartant au fur et à mesure (fig. 2A, n° 4; fig. 3, n°s 3 et 7);
- 5) le triangle est un polygone à trois côtés (fig. 2A, n° 5; fig. 3, n° 2);
- 6) le losange est un polygone à quatre côtés dont les deux diagonales sont placées respectivement à l'horizontale et à la verticale sur la paroi du vase. Les losanges rubanés n'ont pas leurs quatre côtés rigoureusement de même longueur (fig. 2A, n° 6; fig. 3, n° 5);
- 7) le losange ouvert est un polygone à quatre côtés dont deux des arêtes ne sont pas jointives et qui, par conséquent, ne possède que trois angles. On pourrait également décrire cette figure ainsi; c'est un losange dont la partie supérieure est tronquée (fig. 2A, n° 7; fig. 3, n° 1);
- 8) le cercle correspond à une ligne courbe fermée (fig. 2A, n° 8);
- 9) le maillon est une figure ovale ouverte (fig. 2A, n° 9);
- 10) le quadrilatère est un polygone à quatre côtés et quatre angles (fig. 2A, n° 10);
- 11) la crosse est un segment vertical dont l'extrémité supérieure est recourbée (fig. 2A, n° 11);
- 12) le segment vertical est une portion de ligne placée à la verticale (fig. 2A, n° 12 et fig. 3, n° 6);
- 13) la ligne horizontale est une ligne placée à l'horizontale (fig. 2A, n° 13).

Étape analytique 2 : la règle de délimitation

Les figures géométriques peuvent être régies par trois règles de délimitation. Le tracé curviligne permet de former une figure courbe (fig. 2B, n° 1; fig. 3, n°s 3 et 7), le tracé rectiligne une figure aux arêtes droites (fig. 2B, n° 2 et fig. 3, n° 2) et le tracé mixte de constituer une figure formée à la fois d'arêtes rectilignes et de courbes (fig. 2B, n° 3).

Cette seconde étape analytique est, dans certains cas, facultative. En effet, plusieurs figures géométriques rubanées sont obligatoirement formées soit de lignes droites, soit de courbes. Le cercle et l'onde ne peuvent être constitués que de courbes. À l'inverse, les figures de l'angle, du quadrilatère, du losange, du segment vertical et de la ligne horizontale sont toujours rectilignes. L'angle-onde et la crosse ne peuvent être constitués que d'arêtes mixtes. Il ne reste, par conséquent, au sein du répertoire rubané, que la spirale et le triangle qui soient soumis à une règle de délimitation.

Étape analytique 3 : la règle de positionnement

Les figures géométriques peuvent être positionnées de trois façons distinctes : debout (fig. 2C, n° 1; fig. 3, n°s 4 et 6), renversées (fig. 2C, n° 2; fig. 3, n° 2) ou couchées (fig. 2C, n° 3). Une figure debout est placée à la verticale, une figure renversée est disposée de façon que la partie supérieure devienne inférieure, enfin, une figure couchée signifie qu'elle est placée sur un de ses côtés.

De la même façon que pour la règle de délimitation, la troisième étape analytique est, dans certains cas, facultative. En effet, le losange, le cercle, le segment vertical et la ligne horizontale ne sont pas, pour des raisons évidentes, concernés par cette étape analytique. L'angle-onde, le losange ouvert, le maillon, le quadrilatère et la crosse sont, en théorie, également régis par une règle de positionnement, mais ils n'apparaissent au sein de notre corpus que sous une seule forme : avec l'ouverture en haut pour le losange ouvert (fig. 3, n° 1), couchés pour le maillon et le quadrilatère, debout pour l'angle-onde et renversée pour la crosse. Par conséquent, seules les figures de l'angle, de l'onde, de la spirale et du triangle obéissent à une règle de positionnement (nous précisons ci-dessous les règles de positionnement spécifiques à la spirale).

Étape analytique 4 : la règle de répétition de la figure

La répétition de la figure géométrique peut s'effectuer selon quatre règles distinctes :

- 1) la juxtaposition : la figure est répétée par translation sur un axe horizontal (la translation désigne un déplacement au cours duquel les points d'une même figure restent parallèles : fig. 2D, n° 1; fig. 3, n° 3);
- 2) la symétrie en miroir : la figure et son image sont superposables par rapport à un axe (fig. 2D, n° 2 et fig. 3, n° 7);
- 3) la symétrie centrale : la figure est répétée par une rotation de 180°, par rapport à un point (fig. 2D, n° 3);
- 4) l'emboîtement : répétition d'une figure où chaque image est ajustée dans la précédente (fig. 2D, n° 4 et fig. 3, n° 5).

Cette quatrième étape analytique est, à l'inverse des deux précédentes, obligatoire. En effet, tout décor principal est formé par la répétition d'une figure géométrique, répétition qui permet de former la structure décorative. Cependant, cette règle a son exception, puisque la ligne horizontale n'a pas besoin d'être répétée pour former une structure décorative (fig. 6, variante 13a). C'est un cas exceptionnel au sein de la grammaire rubanée; il s'agit de la seule figure qui est également une structure décorative. Une ligne horizontale faisant le tour du vase constitue, en effet, une structure décorative.

Étape analytique 5 : la règle de répétition de la structure décorative

Certains décors sont formés par répétition de la structure décorative. Cette répétition obéit à quatre règles :

- 1) la juxtaposition : la structure décorative est répétée par translation sur un axe horizontal (fig. 2E, n° 1; fig. 3, n° 5);

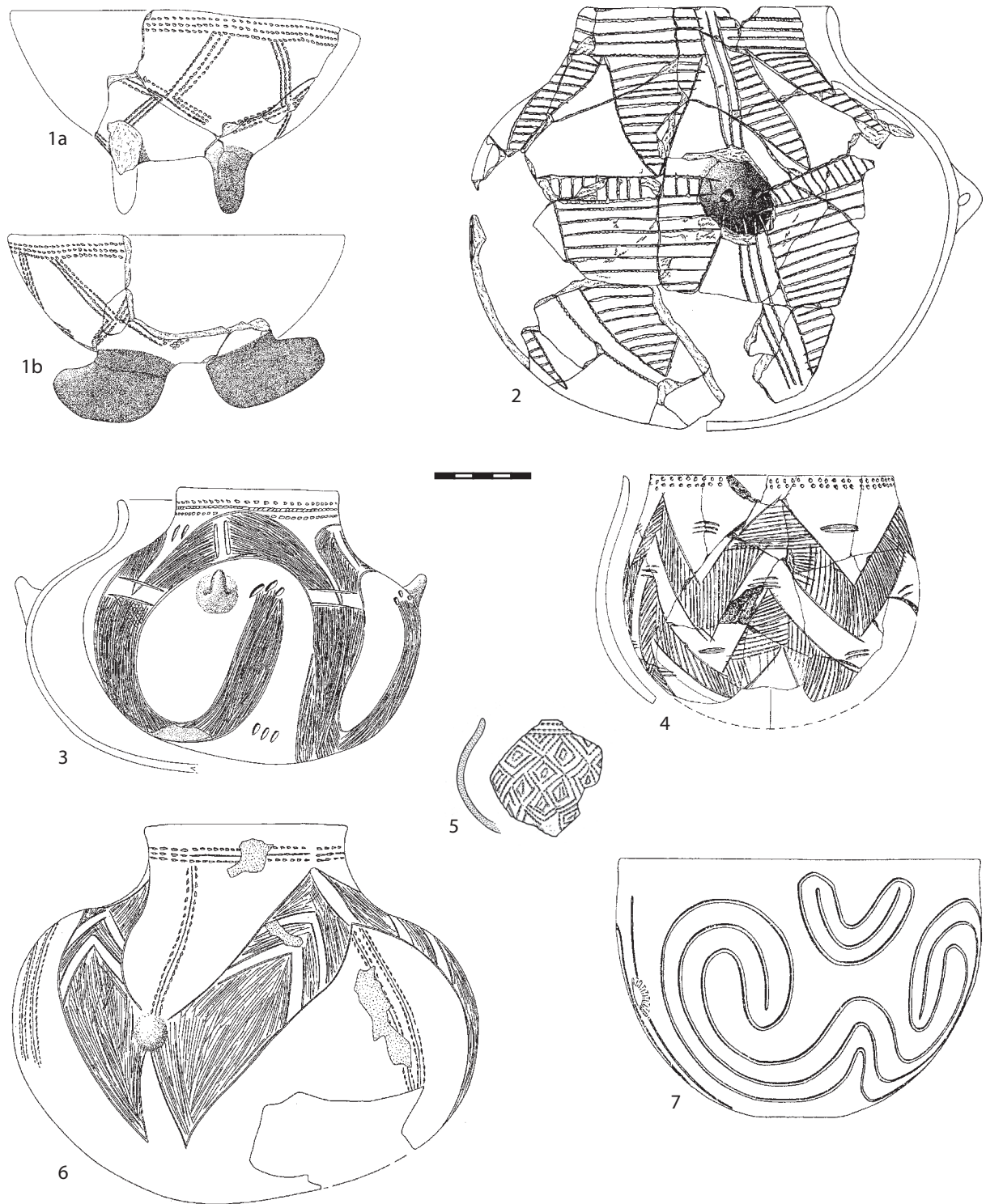


Fig. 3 – Exemples de vases rubanés. 1, 2 et 3 : Herxheim bei Landau « Neumühl/In der Wählang » (Rhénanie-Palatinat, Kr. Südliche Weinstrasse); 4 : Remerschen « Schengerwis » (Grevenmacher); 5 : Elsloo « habitat » (Limbourg); 6 : Herxheim bei Landau « Neumühl/In der Wählang » (Rhénanie-Palatinat, Kr. Südliche Weinstrasse); 7 : Flomborn (Rhénanie-Palatinat, Kr. Alzey). 1 : Houbre, 2008, pl. 49, n° 1 (dessin A. Denaire); 2 : *Ibid.*, pl. 27, n° 1 (dessin A. Denaire); 3 : *Ibid.*, pl. 68 (dessin P. Lefranc); 4 : Hauzeur, 2006, p. 555, pl. 101, n° 2; 5 : Modderman, 1970, pl. 104; 6 : Houbre, 2008, pl. 65, n° 1 (dessin P. Lefranc); 7 : Richter, 1969, fig. 5, A2.

Fig. 3 – Examples of Linearbandkeramik decorated vessels. 1, 2 and 3: Herxheim bei Landau “Neumühl/In der Wählang” (Rhineland-Palatinate, Kr. Südliche Weinstrasse); 4: Remerschen “Schengerwis” (Grevenmacher); 5: Elsloo “settlement” (Limbourg); 6: Herxheim bei Landau “Neumühl/In der Wählang” (Rhineland-Palatinate, Kr. Südliche Weinstrasse); 7: Flomborn (Rhineland-Palatinate, Kr. Alzey). 1: Houbre, 2008, pl. 49, no. 1 (drawing A. Denaire); 2: *Ibid.*, pl. 27, no. 1 (drawing A. Denaire); 3: *Ibid.*, pl. 68 (drawing P. Lefranc); 4: Hauzeur, 2006, p. 555, pl. 101, nos. 2; 5: Modderman, 1970, pl. 104; 6: Houbre, 2008, pl. 65, no. 1 (drawing P. Lefranc); 7: Richter, 1969, fig. 5, A2.

2) la juxta-superposition : la structure décorative est répétée sur le même plan avec un décalage créant ainsi une impression d'interposition (fig. 2E, n° 2);

3) l'empilement : la structure décorative est répétée par translation sur un axe vertical (fig. 2E, n° 3; fig. 3, n° 4);

4) la symétrie en miroir : la structure décorative et son image sont superposables par rapport à un axe (fig. 2E, n° 4).

Un groupe de décors principaux se distingue par des décors formés de « frises de structures décoratives ». Les structures décoratives de ces frises sont composées de figures répétées par symétrie centrale (fig. 5, variante 4h), symétrie en miroir (fig. 5, variante 4g) ou emboîtement (fig. 5, variante 6b; fig. 3, n° 5); c'est leur répétition par juxtaposition qui crée la frise.

Étape analytique 6 : la règle de déplacement de la structure décorative

Certains décors, formés par répétition d'une structure décorative, peuvent être régis par une règle de déplacement appliquée à la structure répétée. Il existe deux règles de déplacement :

1) la translation horizontale : la structure décorative est déplacée sur un axe horizontal (fig. 2F, n° 1; fig. 3, n° 5);

2) la translation verticale : la structure décorative est déplacée sur un axe vertical (fig. 2F, n° 2).

Étape analytique 7 : La règle d'association des structures décoratives de types distincts

Les décors principaux complexes sont formés de la combinaison de deux ou trois types distincts de structures décoratives. L'association est régie par l'application d'au moins une de ces quatre règles :

1) la superposition : des structures décoratives de types distincts sont placées l'une au-dessus de l'autre sur deux niveaux séparés (fig. 2G, n° 1);

2) le recoupement : des structures décoratives de types distincts sont placées sur le même plan (fig. 2G, n° 2; fig. 3, n° 6);

3) l'intercalation : une structure décorative de type « a » est placée entre deux autres structures de type « b » (fig. 2G, n° 3);

4) l'imbrication : deux structures de type « a » et « b » répétées sont imbriquées. Le résultat correspond à un schéma montrant une succession a1-b1-a2-b2 (fig. 2G, n° 4).

Étape analytique 8 : Le composant

La dernière étape analytique consiste à opter pour un ou plusieurs composants nécessaires à la réalisation de la ou des structures décoratives. Le terme de composant est emprunté à la grammaire de P.-L. Van Berg (Van Berg 1988 et 1994). Cette notion désigne ce qu'on appelle, traditionnellement, selon la méthode des attributs, une bande. Le composant est formé par la répétition d'éléments, ces derniers étant les plus petites unités décoratives

distinctives (par exemple : une impression, ou une ligne incisée). Les composants sont très variés. On distingue trois ensembles : le composant peut être formé de la répétition d'un seul type d'élément (par exemple, trois lignes incisées parallèles; fig. 3, n° 7), de deux types d'éléments combinés (par exemple, une ligne incisée associée à des hachures; fig. 3, n°s 3, 4 et 6) ou de trois types d'éléments (par exemple, des lignes incisées + des hachures + des rangées d'impressions).

Les règles de conceptualisation spécifiques à la spirale

La spirale est la figure géométrique la plus complexe du répertoire rubané. Un décor principal constitué de spirales présente des étapes analytiques plus nombreuses et, dans certains cas, spécifiques. Les décors principaux composés de spirales supposent, au minimum, six ou sept étapes analytiques. Ils sont formés par l'application d'une ou deux règles de délinéation, ainsi que par deux règles de positionnement, alors que les autres décors principaux ne requièrent qu'une seule règle de délinéation et qu'une règle de positionnement.

Les règles de délinéation

Les décors principaux de spirales sont formés par l'application d'une ou de deux règles de délinéation. La première option est commune à l'ensemble des figures géométriques rubanées. Le potier opte pour une figure réalisée au moyen de courbes (curviligne : fig. 4A, n° 1; fig. 3, n°s 3 et 7), de segments de droites (rectiligne : fig. 4A, n° 2), ou des deux à la fois (mixte : fig. 4A, n° 3).

La seconde option est spécifique à la spirale rectiligne. Le potier opte pour le nombre d'arêtes qui va la constituer. On distingue quatre variantes, qui diffèrent selon le nombre d'arêtes formant la spirale :

- spirale à quatre côtés (fig. 4B, n° 1);
- spirale à cinq côtés (fig. 4B, n° 2);
- spirale à six côtés (fig. 4B, n° 3);
- spirale à plus de six côtés (fig. 4B, n° 4).

Les règles de positionnement

Les deux options de positionnement appliquées à la spirale sont spécifiques à cette figure. La première consiste à opter pour l'emplacement du pôle (le pôle désigne le point fixe autour duquel tourne la courbe formant la spirale). On distingue deux variantes : la spirale dont le pôle est placé au-dessus de la figure (fig. 4C, n° 1; fig. 3, n° 7) et la spirale dont le pôle est placé sous la figure (fig. 4C, n° 2; fig. 3, n° 3).

Le potier doit également opter pour le sens des révolutions. La spirale dont la révolution tourne vers la droite, depuis le pôle vers l'extérieur, est dite dextrogyre (fig. 4D, n° 1; fig. 3, n° 3). La spirale dont la révolution tourne vers la gauche, depuis le pôle vers l'extérieur, est dite lévogyre (fig. 4D, n° 2; fig. 3, n° 7).

Les règles de répétition de la figure ou de la structure décorative, les règles d'association des structures décoratives de types distincts et les composants utili-

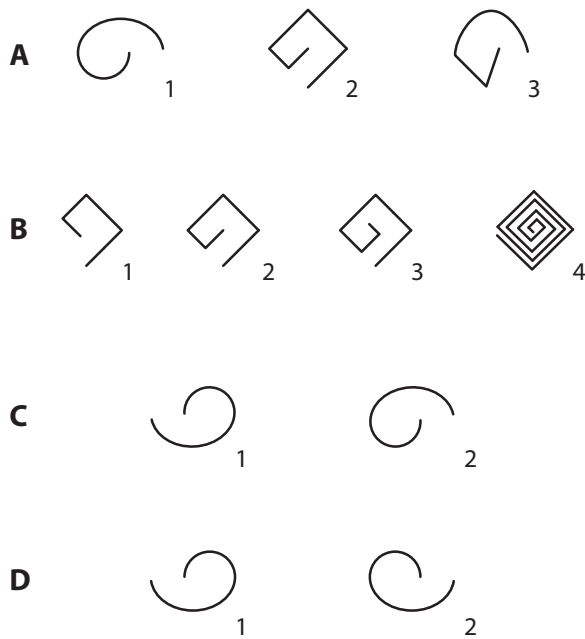


Fig. 4 – Les règles de conceptualisation des spirales. A : choix d'une règle de délimitation ; B : nombre d'arête de la spirale rectiligne ; C : choix d'une règle de positionnement, positionnement du pôle ; D : choix d'une règle de positionnement, sens de la révolution.

Fig. 4 – Rules of conceptualization of spirals. A: choice of a delineation rule; B: number of edges of rectilinear spiral; C: choice of a rule of positioning, position of the pole; D: choice of a rule of positioning, direction of rotation.

sés pour les décors à spirales sont similaires à ceux qui s'appliquent aux autres figures rubanées (fig. 2D-2G). Signalons que les structures décoratives formées de spirales et qui sont répétées ne font jamais l'objet d'un déplacement.

Présentation de la grammaire rubanée de la zone occidentale

La grammaire du Rubané de la zone occidentale comporte 41 types de décors principaux qui se déclinent en 118 variantes (fig. 5, 6 et 7). Le classement adopté pour cette typologie repose sur la numérotation des figures géométriques. Le numéro attribué à chacune des treize figures employées par les potiers rubanés (fig. 2A) sert de référence pour désigner la famille de décors principaux dont elles constituent l'élément de base. Le type 1, par exemple, correspond aux décors principaux formés d'angles. Les variantes de ce type, déterminées par l'application de règles distinctes, sont indiquées par une lettre de l'alphabet (1a, 1b, 1c...). Les décors principaux constitués de deux ou trois types de structures sont désignés par l'addition des numéros des familles représentées. Par exemple, le type 1.2 est formé de l'association d'une structure formée d'angles avec une structure formée d'ondes.

Décors principaux formés d'un seul type de structure décorative

– Le type 1 est composé de structures décoratives formées d'angles ; il comprend neuf variantes (fig. 5). Les angles sont placés debout (1a, 1c, 1e et 1g), renversés (1b et 1i) ou debout et renversés (1d, 1f et 1h). L'angle est répété par juxtaposition (1a, 1b, 1c, 1d, 1e, 1f, 1g et 1i) ou par symétrie centrale (1h). Plusieurs structures décoratives formées d'angles sont répétées par empilement (1c : fig. 3, n° 4, 1i), symétrie en miroir (1d et 1f), juxtaposition (1e), juxtaposition (1h) ou par le cumul des règles de la juxtaposition et de l'empilement (1g). Dans deux cas, la structure répétée est également déplacée par translation horizontale (1d) ou verticale (1f).

– Le type 2 est composé de structures décoratives formées d'ondes ; il comprend lui aussi neuf variantes (fig. 5). Les ondes sont placées debout (2a et 2c), renversées (2b et 2d) ou debout et renversées (2e, 2f, 2g, 2h et 2i). L'onde est répétée par juxtaposition (2a, 2b, 2c, 2d, 2e, 2f, 2g et 2i) ou par symétrie centrale (2h). Les structures décoratives formées d'ondes peuvent faire l'objet d'une répétition par empilement (2c et 2d), symétrie en miroir (2e, 2f, 2g et 2i) ou juxtaposition (2h). Dans trois cas, la structure décorative répétée est déplacée par translation horizontale (2f et 2g) ou par le cumul des règles de la translation horizontale et verticale (2i).

– Le type 3, composé de structure formée d'angles-ondes, est illustré par une seule variante (3a : fig. 5). L'angle-onde, placé debout, est répété par juxtaposition.

– Le type 4, composé de structures formées de spirales, se décline en seize variantes (fig. 5). Les spirales sont curvilignes (4a : fig. 3, n° 3, 4b, 4c, 4d, 4e, 4f, 4g : fig. 3, n° 7, 4h et 4i), rectilignes (4j, 4k, 4l, 4m et 4n) ou mixtes (4o et 4p). Les spirales rectilignes peuvent présenter quatre (4n), cinq (4j et 4l), six (4k), voire davantage (4m) de côtés. Les pôles des spirales sont placés en-dessous des figures (4a, 4b, 4e, 4j, 4k, 4o et 4p), au-dessus (4c, 4d, 4f, 4g et 4l) ou en-dessous et au-dessus (4h, 4i et 4n)⁴. Les spirales peuvent être dextrogyres (4a, 4c, 4j, 4l et 4o), lévogyres (4b, 4d, 4k et 4m) ou dextrogyres et lévogyres (4e, 4f, 4g, 4h, 4i, 4n et 4p). La spirale est répétée par juxtaposition (4a, 4b, 4c, 4d, 4j, 4k, 4l, 4m et 4o), symétrie en miroir (4e, 4f, 4g et 4p) ou symétrie centrale (4h, 4i et 4n). Les structures décoratives formées de spirales peuvent faire l'objet d'une répétition par juxtaposition (4e, 4f, 4g, 4h, 4i, 4n et 4p).

– Le type 5, composé de structures décoratives formées de triangles, est illustré par sept variantes (fig. 5). Les triangles sont rectilignes (5a, 5b, 5c, 5d, 5e et 5f) ou mixtes (5g). Ils sont placés debout (5b) renversés (5a et 5c) ou debout et renversés (5d, 5e, 5f et 5g). Le triangle est toujours répété par juxtaposition. Certaines structures décoratives sont répétées par empilement (5b et 5c), d'autres par symétrie en miroir (5d, 5e et 5g), d'autres

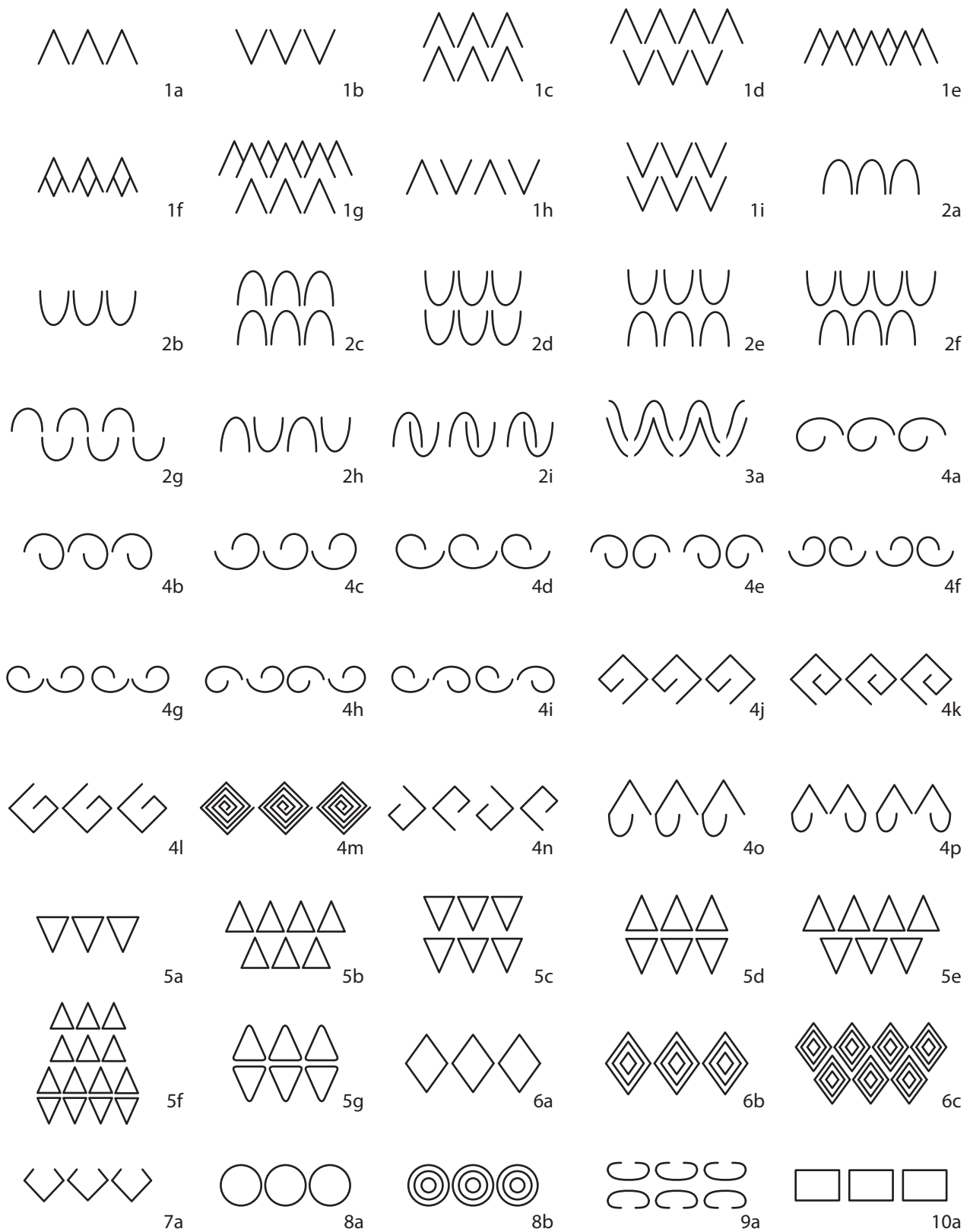


Fig. 5 – La grammaire décorative du Rubané de la zone occidentale (1/3).

Fig. 5 – Decorative grammar of the western zone of the Linearbandkeramik (1/3).

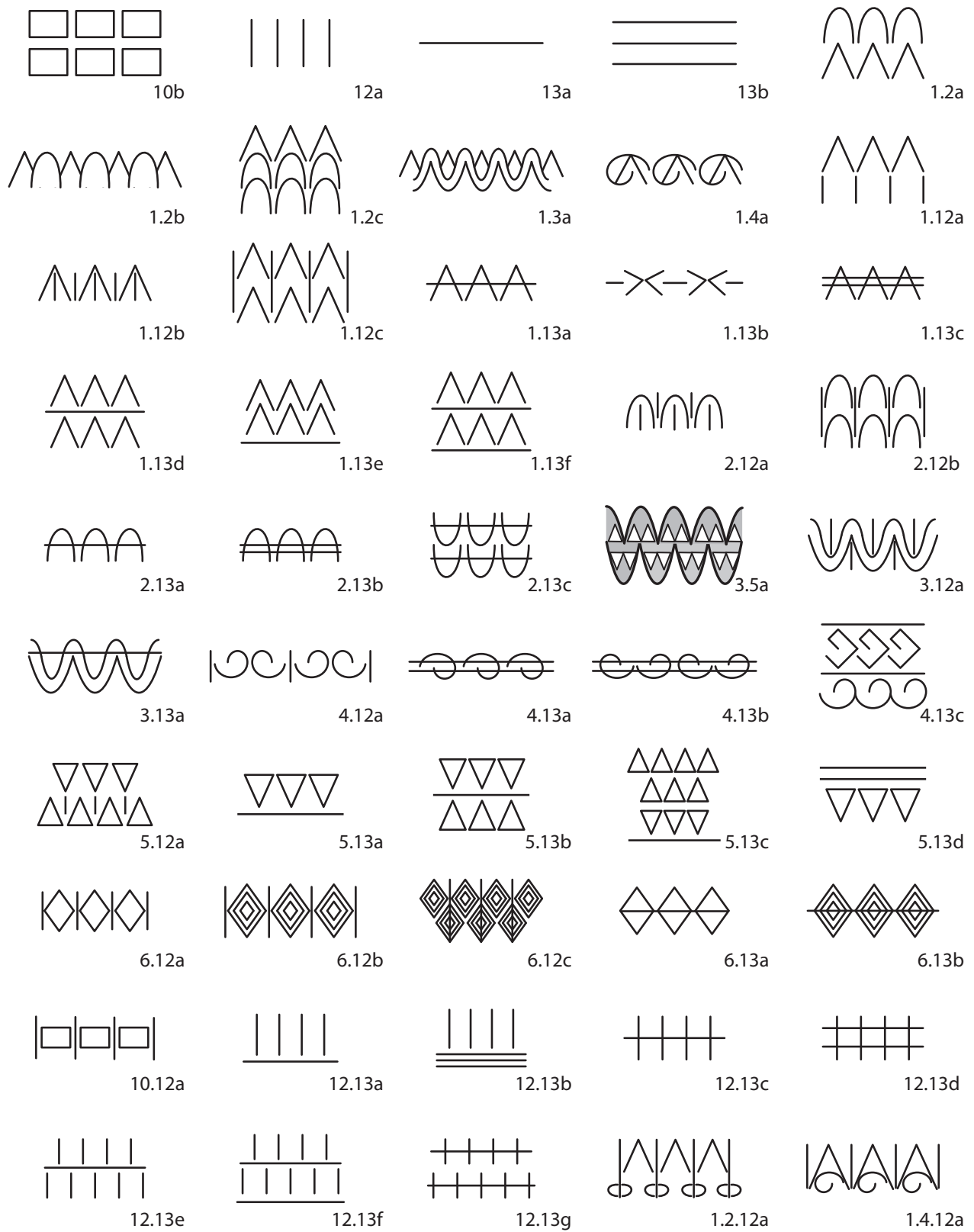


Fig. 6 – La grammaire décorative du Rubané de la zone occidentale (2/3).

Fig. 6 – Decorative grammar of the western zone of the Linearbandkeramik (2/3).

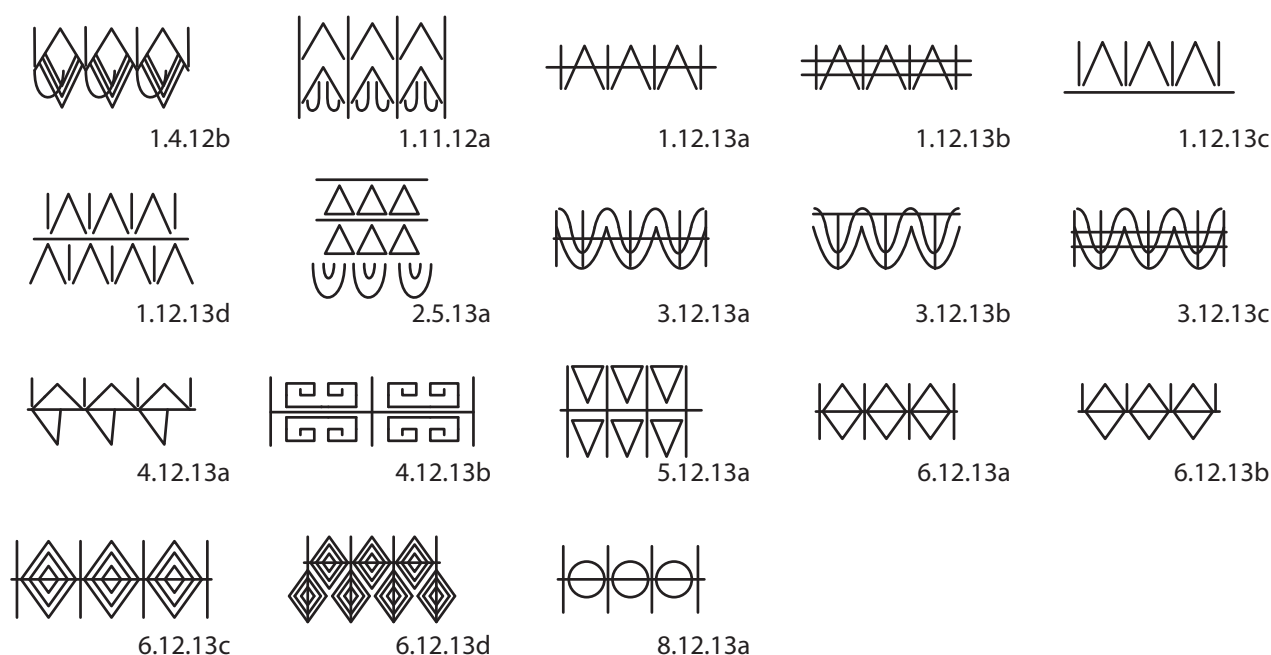


Fig. 7 – La grammaire décorative du Rubané de la zone occidentale (3/3).

Fig. 7 – Decorative grammar of the western zone of the Linearbandkeramik (3/3).

encore par le cumul des règles de l'empilement et de la symétrie en miroir (5f). Dans trois cas, les structures répétées sont également déplacées par translation horizontale (5b, 5e et 5f).

– Le type 6, composé de structures décoratives formées de losanges, se décline en trois variantes (fig. 5). Le losange est répété par juxtaposition (6a) ou emboîtement (6b et 6c). Dans le deuxième cas, les structures décoratives issues du processus d'emboîtement sont répétées par juxtaposition (6b) ou par le cumul des règles de la juxtaposition et de l'empilement (6c : fig. 3, n° 5). Dans un cas, la structure répétée est également déplacée par translation horizontale (6c).

– Le type 7 ne comporte qu'une seule variante formée d'une frise de losanges ouverts répétés par juxtaposition (7a : fig. 3, n° 1 et fig. 5).

– Le type 8 est composé de structures décoratives à base de cercles. Il se décline en deux variantes (fig. 5). Le cercle est répété par juxtaposition (8a) ou emboîtement (8b). Dans le second cas, la structure décorative est également répétée par juxtaposition.

– Le type 9 correspond à une structure décorative formée de maillons. Il est illustré par une seule variante (9a : fig. 5). Le maillon est placé couché et répété par juxtaposition. La frise de maillons est répétée par symétrie en miroir.

– Le type 10, composé de structures décoratives formées de quadrilatères, se décline en deux variantes (fig. 5

et 6). Les quadrilatères sont couchés et répétés par juxtaposition (10a et 10b). Dans un cas, la frise de quadrilatères est répétée par empilement (10b).

– Le type 12 correspond à une structure décorative formée de segments verticaux. Il est illustré par une seule variante (12a : fig. 6). Le segment vertical est répété par juxtaposition.

– Le type 13, composé de structures décoratives formées de lignes horizontales, est illustré par deux variantes (fig. 6) : la ligne horizontale seule (13a) et la ligne répétée par empilement (13b).

Décorations principales formées de deux types distincts de structures décoratives

– Type 1.2 : association de structures de type 1 et 2 ; trois variantes (1.2a, 1.2b et 1.2c : fig. 6). Les angles et les ondes sont toujours placés debout et systématiquement répétés par juxtaposition. Dans un cas, une structure décorative formée d'ondes est répétée par empilement (1.2c). Les deux types de structures sont associés par superposition (1.2a et 1.2c) ou recouvrement (1.2b).

– Type 1.3 : association de structures de type 1 et 3 ; une variante (1.3a : fig. 6). L'angle et l'angle-onde sont placés debout et répétés par juxtaposition. Les structures sont associées par recouvrement.

– Type 1.4 : association de structures de type 1 et 4 ; une variante (1.4a : fig. 6). L'angle est placé debout. La spirale est curviligne et dextrogyre ; son pôle placé en-

dessous de la figure. Les deux types de figures sont répétés par juxtaposition. Les structures sont associées par recouplement.

– Type 1.12 : association de structures de type 1 et 12 ; trois variantes (fig. 6). L'angle est toujours placé debout. L'angle et le segment vertical sont systématiquement répétés par juxtaposition. Dans un cas, la frise d'angles est répétée par empilement (1.12c). Les structures décoratives sont associées par recouplement (1.12b : fig. 3, n° 6 ; 1.12c) ou superposition (1.12a).

– Type 1.13 : association de structures de type 1 et 13 ; six variantes (fig. 6). L'angle est placé debout (1.13a, 1.13c, 1.13d, 1.13e et 1.13f) ou couché (1.13b). Il est répété par juxtaposition (1.13a, 1.13c, 1.13d, 1.13e et 1.13f) ou symétrie en miroir (1.13b). Les structures formées d'angles sont répétées par juxtaposition (1.13b) ou empilement (1.13d, 1.13e et 1.13f). La structure « ligne horizontale » est répétée par empilement (1.13c et 1.13f). Les structures sont associées par recouplement (1.13a, 1.13b et 1.13c), intercalation (1.13d), superposition (1.13e) ou imbrication (1.13f).

– Type 2.12 : association de structures de type 2 et 12 ; deux variantes (2.12a et 2.12b : fig. 6). Les ondes sont placées debout. Les deux types de figures sont répétés par juxtaposition. Dans un cas, la frise d'ondes est répétée par empilement (2.12b). Les structures sont associées par recouplement.

– Type 2.13 : association de structures de type 2 et 13 ; trois variantes (fig. 6). Les ondes sont placées debout (2.13a et 2.13b) ou renversées (2.13c). L'onde est répétée par juxtaposition. Dans un cas, la frise d'ondes est répétée par empilement (2.13c) et, dans deux cas, la structure « ligne horizontale » est répétée par empilement (2.13b et 2.13c). Les structures décoratives sont toujours associées par recouplement.

– Type 3.5 : association de structures formées de type 3 et 5 ; une variante (3.5a : fig. 6). Les triangles sont rectilignes. Ils sont placés debout et renversés. Les deux types de figures sont répétés par juxtaposition. En outre, la frise de triangles est répétée par symétrie en miroir. Les structures décoratives sont associées par recouplement.

– Type 3.12 : association de structures de type 3 et 12 ; une variante (3.12a : fig. 6). L'angle-onde et le segment vertical sont répétés par juxtaposition. Les structures sont associées par recouplement.

– Type 3.13 : association de structures de type 3 et 13 ; une variante (3.13a : fig. 6). L'angle-onde, placé debout, est répété par juxtaposition. Les structures sont associées par recouplement.

– Type 4.12 : association de structures de type 4 et 12 ; une variante (4.12a : fig. 6). Les spirales curvilignes

ont leurs pôles placés au-dessus des figures. La répétition de la figure par symétrie en miroir crée des couples de spirales, l'une dextrogyre, l'autre lévogyre. Le segment vertical est répété par juxtaposition. En outre, la structure décorative formée de spirales est répétée par juxtaposition. Les structures sont associées par recouplement.

– Type 4.13 : association de structures de type 4 et 13 ; trois variantes (fig. 6). Les spirales sont curvilignes (4.13a et 4.13b) ou curvilignes et rectilignes (4.13c). Elles ont un pôle placé en-dessous (4.13a) ou au-dessus (4.13b et 4.13c) des figures. Elles sont lévogyres (4.13a), dextrogyres (4.13c) ou lévogyres et dextrogyres (4.13b). La spirale est répétée par juxtaposition (4.13a et 4.13c) ou symétrie en miroir (4.13b). Dans le second cas, la structure décorative est également répétée par juxtaposition. Les structures « ligne horizontale » sont, quant à elles, toujours répétées par empilement. Les structures de type distinct sont associées par recouplement (4.13a et 4.13b) ou par le cumul des règles de la superposition et de l'intercalation (4.13c). Dans ce dernier cas, les deux variantes distinctes de frises de spirales sont associées par superposition (4.13c).

– Type 5.12 : association de structures de type 5 et 12 ; une variante (5.12a : fig. 6). Les triangles sont placés debout et renversés. Les deux types de figures sont répétés par juxtaposition. La frise de triangles est répétée par symétrie en miroir et déplacée par translation horizontale. Les structures décoratives sont associées par recouplement.

– Type 5.13 : association de structures de type 5 et 12 ; quatre variantes (fig. 6). Les triangles sont placés renversés (5.13a et 5.13d) ou debout et renversés (5.13b et 5.13c). Le triangle est répété par juxtaposition. Les structures formées de triangles sont répétées par symétrie en miroir dans un cas (5.13b), par le cumul des règles de l'empilement et de la symétrie en miroir dans un autre (5.13c). Dans un cas, la structure « ligne horizontale » est répétée par empilement (5.13d). Une des variantes est formée de frises de triangles répétées qui sont également déplacées par translation horizontale (5.13c). Les structures décoratives de types distincts sont associées par superposition (5.13a ; 5.13c et 5.13d) ou intercalation (5.13b).

– Type 6.12 : association de structures de type 6 et 12 ; trois variantes (fig. 6). Le losange est répété par emboîtement (6.12b et 6.12c) ou juxtaposition (6.12a), alors que le segment vertical est toujours répété par juxtaposition (6.12a, 6.12b et 6.12c). Dans deux cas, les structures formées de losanges sont répétées par juxtaposition (6.12b) ou par le cumul des règles de la juxtaposition et de l'empilement (6.12c). Dans ce cas, la frise de structures formées de losanges emboîtés est, en plus d'être répétée, également déplacée par translation horizontale (6.12c). Les structures décoratives sont associées par recouplement.

– Type 6.13 : association de structures de type 6 et 13 ; deux variantes (fig. 6). Le losange est répété par juxtaposition (6.13a) ou emboîtement (6.13b). Dans le second cas, la structure formée de losanges est également répétée par juxtaposition (6.13b). Les structures sont associées par recouvrement.

– Type 10.12 : association de structures de type 10 et 12 ; une variante (10.12a : fig. 6). Les quadrilatères sont couchés. Les deux types de figures sont répétés par juxtaposition. Les structures sont associées par recouvrement.

– Type 12.13 : association de structures de type 12 et 13 ; sept variantes (fig. 6). Le segment vertical est toujours répété par juxtaposition. Dans trois cas, les structures formées de segments verticaux sont répétées par empilement (12.13e, 12.13f et 12.13g) et dans quatre cas la structure « ligne horizontale » est répétée par empilement (12.13b, 12.13d, 12.13f et 12.13g). Les frises de segments verticaux répétées peuvent également être déplacées par translation horizontale (12.13e, 12.13f et 12.13g). Les structures sont associées par superposition (12.13a et 12.13b), recouvrement (12.13c, 12.13d et 12.13g), intercalation (12.13e) ou imbrication (12.13f).

Décors principaux formés de trois types distincts de structures décoratives

– Type 1.2.12 : association de structures de type 1, 2 et 12 ; une variante (1.2.12a : fig. 6). Les angles sont placés debout et les ondes sont couchées. L'angle et le segment vertical sont répétés par juxtaposition, alors que l'onde est répétée par symétrie en miroir ; la structure résultant de cette opération est répétée par juxtaposition. Les structures sont associées par superposition (frise d'angles/frise d'ondes) et recouvrement (frise d'angles/frise de segments verticaux ; frise d'ondes/frise de segments verticaux).

– Type 1.4.12 : association de structures de type 1, 4 et 12 ; deux variantes (fig. 6 et 7). Les angles sont placés debout (1.4.12a) ou renversés (1.4.12b). Les spirales sont curvilignes (1.4.12a) ou mixtes (1.4.12b), avec pôle placé sous les figures (1.4.12a et 1.4.12b), et toujours dextrogyres. Les trois types de figures sont répétés par juxtaposition (1.4.12a et 1.4.12b). Dans un cas, la structure formée d'angles est répétée par empilement (1.4.12b). Les structures de type distinct sont associées par recouvrement (1.4.12a et 1.4.12b).

– Type 1.11.12 : association de structures de type 1, 11 et 12 ; une variante (1.11.12a : fig. 7). Les angles sont placés debout, tandis que les crosses sont renversées. L'angle et le segment vertical sont répétés par juxtaposition et la crosse par symétrie en miroir. La structure correspondante est répétée par juxtaposition et la frise d'angles par empilement. Les structures de types distincts sont associées par recouvrement.

– Type 1.12.13 : association de structures de type 1, 12 et 13 ; quatre variantes (fig. 7). Les angles sont toujours placés debout. Les angles et les segments verticaux sont répétés par juxtaposition. Dans un cas, la structure « ligne horizontale » est répétée par empilement (1.12.13b) ; dans un autre, la frise d'angles et la frise de segments verticaux sont répétées par empilement (1.12.13d). Au sein de ce même décor, les deux types de structures répétés sont également déplacés par translation horizontale. Les structures de types distincts sont associées par recouvrement (1.12.13a et 1.12.13b) ou par le cumul des règles du recouvrement et de la superposition (1.12.13c : recouvrement, frise d'angles/frise de segments verticaux ; superposition, frise d'angles/ligne horizontale et frise de segments verticaux/ligne horizontale) ou du recouvrement et de l'intercalation (1.12.13d : recouvrement, frise d'angles/frise de segments verticaux ; intercalation, frise d'angles/ligne horizontale et frise de segments verticaux/ligne horizontale).

– Type 2.5.13 : association de structures de type 2, 5 et 13 ; une variante (2.5.13a : fig. 7). Les ondes sont renversées, alors que les triangles sont debout. L'onde et le triangle sont répétés par juxtaposition. La frise d'ondes, la frise de triangles et la structure « ligne horizontale » sont répétées par empilement. Les structures de type distinct sont associées par le cumul des règles de la superposition (frises d'ondes/frises de triangles et frises d'ondes/lignes horizontales) et de l'imbrication (frises de triangles/lignes horizontales)

– Type 3.12.13 : association de structures de type 3, 12 et 13 ; trois variantes (fig. 7). L'angle-onde est placé debout. L'angle-onde et le segment vertical sont répétés par juxtaposition. Dans un cas, la structure « ligne horizontale » est répétée par empilement. Les structures décoratives de type distinct sont associées par recouvrement (3.12.13a et 3.12.13c) ou par le cumul des règles du recouvrement et de la superposition (3.12.13b : recouvrement, frise d'angles-ondes/frise de segments verticaux et frise d'angles-ondes/ligne horizontale ; superposition, frise de segments verticaux/ligne horizontale).

– Type 4.12.13 : association de structures de type 4, 12 et 13 ; deux variantes (fig. 7). Les spirales rectilignes aux pôles placés sous les figures sont dextrogyres (4.12.13a) ou dextrogyres et lévogyres (4.12.13b). Elles possèdent quatre (4.12.13a) ou six côtés (4.12.13b). La spirale est répétée par juxtaposition (4.12.13a) ou symétrie en miroir (4.12.13b) et le segment vertical par juxtaposition (4.12.13a et 4.12.13b). Dans un cas, la structure décorative formée de spirales est répétée par le cumul des règles de la juxtaposition et de la symétrie en miroir (4.12.13b). Les structures de types distincts sont associées par le cumul des règles du recouvrement et de la superposition (4.12.13a : recouvrement, frise de spirales/frise de segments verticaux et frise de spirales/ligne horizontale ; superposition, frise de segments verticaux/ligne horizontale) ou du recouvrement et de

l'intercalation (4.12.13b : recouvrement, frise de spirales / frise de segments verticaux et frise de segments verticaux/ligne horizontale; intercalation, frise de spirales / ligne horizontale).

– Type 5.12.13 : association de structures de type 5, 12 et 13; une variante (5.12.13a : fig. 3, n° 2). Les triangles sont renversés. Le triangle et le segment vertical sont répétés par juxtaposition. La frise de triangles est répétée par empilement. Les structures décoratives de type distinct sont associées par le cumul des règles du recouvrement (frise de triangles / frise de segments verticaux; frise de segments verticaux / ligne horizontale) et de l'intercalation (frise de triangles / ligne horizontale).

– Type 6.12.13 : association de structures de type 6, 12 et 13; quatre variantes (fig. 7). Le losange est répété par juxtaposition (6.12.13a et 6.12.13b) ou emboîtement (6.12.13c et 6.12.13d), alors que le segment vertical est toujours répété par juxtaposition. Les structures formées de losanges sont répétées par juxtaposition (6.12.13c) ou par le cumul des règles de la juxtaposition et de l'empilement (6.12.13d). Dans le second cas, la frise de struc-

tures formées de losanges emboîtés est, en plus d'être répétée, également déplacée par translation horizontale (6.12.13d). Les structures de types distincts sont associées par recouvrement (6.12.13a; 6.12.13c et 6.12.13d) ou par le cumul des règles du recouvrement et de la superposition (6.12.13b : recouvrement, frise de losanges / frise de segments verticaux et frise de losanges / ligne horizontale; superposition, frise de segments verticaux / ligne horizontale).

– Type 8.12.13 : association de structures de type 8, 12 et 13; une variante (8.12.13a : fig. 7). Le cercle et le segment vertical sont répétés par juxtaposition. Les structures décoratives sont associées par recouvrement.

La mise en place de la grammaire décorative du Rubané de la zone occidentale a permis de caractériser les principaux faciès régionaux des bassins du Rhin, de la Meuse et de la Seine. Les résultats de cette étude feront l'objet d'une autre publication. Néanmoins, un tableau synthétique présente les principales observations faites pour le Rubané récent et final, période où les différenciations régionales s'affirment (fig. 8).

Rhin-Meuse	Moselle	Rhin-Main	Palatinat
Neckar	Basse-Alsace	Haute-Alsace	Bassin parisien

Fig. 8 – Caractéristiques grammaticales des principaux faciès du Rubané de la zone occidentale durant les étapes récente et finale.

Fig. 8 – The main characteristics of the most important regional groups in the western Linearbandkeramik during the late and final stages.

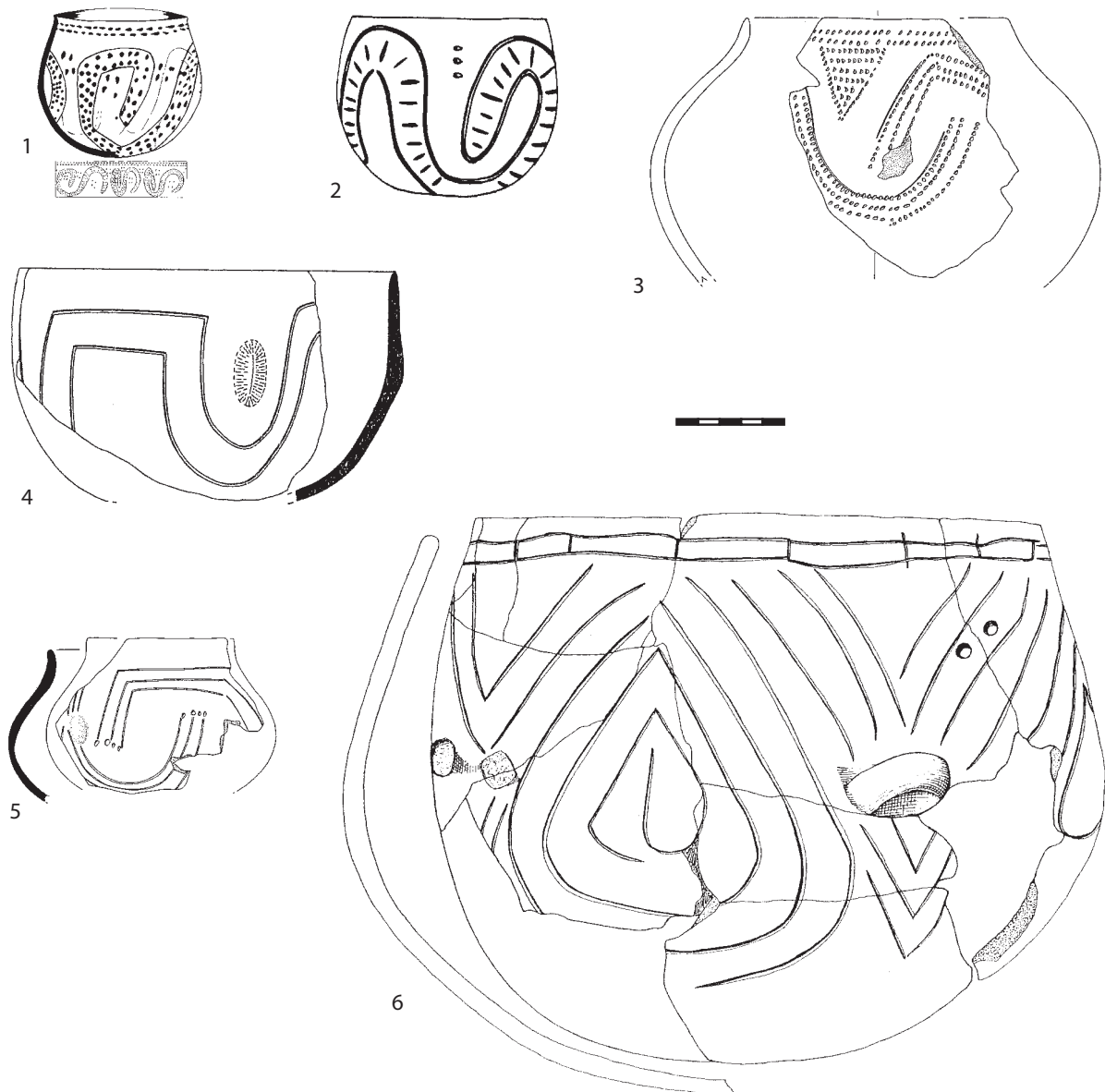


Fig. 9 – Les décors à structures mixtes. 1 : Wihogne « La Béguine » (Liège); 2 : Frankfurt/Main-Praunheim « Ebel » (Hesse, Frankfort); 3 : Herxheim bei Landau « Neumühl/In der Wählang » (Rhénanie-Palatinat, Kr. Südliche Weinstrasse); 4 : Flomborn (Rhénanie-Palatinat, Kr. Alzey); 5 : Herxheim bei Landau « Neumühl/In der Wählang » (Rhénanie-Palatinat, Kr. Südliche Weinstrasse); 6 : Rübenach (Rhénanie-Palatinat, Kr. Mayen-Koblenz). 1 : Tromme, 1979, p. 450, pl. V, n° 2; 2 : Meier-Arendt, 1966, pl. 6, n° 3; 3 : Houbre, 2008, pl. 47, n° 4 (dessin P. Lefranc); 4 : Richter, 1969, fig. 3, G1; 5 : Houbre, 2008, pl. 91, n° 4 (dessin P. Lefranc); 6 : Dohrn-Ihmig, 1979, pl. 136, n° 6.

Fig. 9 – Mixed structure decoration. 1: Wihogne “La Béguine” (Liège); 2: Frankfurt/Main-Praunheim « Ebel » (Hesse, Frankfurt/Main); 3: Herxheim bei Landau “Neumühl/In der Wählang” (Rhineland-Palatinate, Kr. Südliche Weinstrasse); 4: Flomborn (Rhineland-Palatinate, Kr. Alzey); 5: Herxheim bei Landau “Neumühl/In der Wählang” (Rhineland-Palatinate, Kr. Südliche Weinstrasse); 6: Rübenach (Rhineland-Palatinate, Kr. Mayen-Koblenz). 1: Tromme, 1979, p. 450, pl. V, no. 2; 2: Meier-Arendt, 1966, pl. 6, no. 3; 3: Houbre, 2008, pl. 47, no. 4 (drawing P. Lefranc); 4: Richter, 1969, fig. 3, G1; 5: Houbre, 2008, pl. 91, no. 4 (drawing P. Lefranc); 6: Dohrn-Ihmig, 1979, pl. 136, no. 6.

LES DÉCORS RUBANÉS « HORS-GRAMMAIRE »

L'élaboration de la grammaire des décors principaux du Rubané de la zone occidentale a permis d'identifier des décors qui ne respectent pas la norme. Ils constituent une minorité (dix-huit vases) et ont été

regroupés au sein de deux catégories : les décors à structures mixtes (six vases) et les décors déstructurés (douze vases). Concernant la datation de ces vases, nous avons distingué quatre étapes chronologiques : Rubané ancien (ou étape II), moyen (ou étape III), récent (ou étape IV) et final (ou étape V), selon la chronologie proposée par W. Meier-Arendt (Meier-Arendt, 1966), et trois étapes intermédiaires : ancien/moyen (ou II/III), moyen/récent

(ou III/IV) et récent/final (ou IV/V), qui permettent ainsi de dater des décors ambigus d'un point de vue chronologique.

Les décors à structures mixtes

Les décors à structures mixtes se caractérisent par la présence de structures décoratives formées de l'assemblage de deux figures distinctes (fig. 9). Cette famille est illustrée par six vases découverts dans la région du Palatinat (trois individus), en Moselle (un individu), en zone Rhin-Meuse (un individu) et en zone Rhin-Main (un individu).

Au sein de cet ensemble, deux vases offrent un décor principal formé d'une frise de structures décoratives juxtaposées dont chacune est composée de la combinaison d'une spirale curviligne et d'une onde (fig. 9, n^{os} 1-2). Le premier décor montre une frise formée de structures associant chacune une spirale curviligne lévogyre au pôle placé au-dessus de la figure associée et une onde debout (fig. 9, n^o 1). Le second est à base de structures qui se distinguent par la combinaison d'une onde et d'une spirale curviligne dextrogyre au pôle placé au-dessus de la figure (fig. 9, n^o 2). Ces deux décors à structures mixtes ont été découverts en zones Rhin-Meuse (Wihogne « La Béguine ») et Rhin-Main (Frankfurt/Main-Praunheim « Ebel »); ils sont datés de la première partie du Rubané, soit le Rubané ancien ou moyen.

Un troisième décor à structures mixtes (fig. 9, n^o 4) a été découvert dans la nécropole de Flomborn (Rhénanie-Palatinat). Il est composé d'une frise de structures formées de figures distinctes : d'une onde debout et d'une figure rectiligne à deux sommets. Ce décor date également de la première partie du Rubané, soit le Rubané ancien.

Deux autres décors à structures mixtes (fig. 9, n^{os} 3 et 5), découverts à Herxheim bei Landau « Neumühl/In der Wählang » (Rhénanie-Palatinat), sont ornés d'un même décor : une frise de structures juxtaposées dont chacune est formée d'une onde curviligne renversée associée à une figure rectiligne à deux sommets, soit la même composition que pour le vase de Flomborn décrit dans le paragraphe précédent. Ces deux vases, datés du Rubané final, sont de style exogène : l'un est rattaché au groupe de Šárka, centré sur la Bohême, (fig. 9, n^o 3) et le second au groupe Elster-Saale, implanté dans l'Est de l'Allemagne (fig. 9, n^o 5). La présence de ces deux vases à Herxheim « Neumühl/In der Wählang » s'explique par la singularité de ce site où plus d'un demi-millier de restes osseux humains ont été découverts. Ces concentrations d'os, mises au jour au sein d'un pseudo-fossé et dans plusieurs fosses, étaient associées à un riche mobilier dont de nombreuses céramiques de style exogène (Boulestin *et al.*, 2009).

Enfin, un dernier vase provenant de Rübénach (Rhénanie-Palatinat) est lui aussi orné d'un décor à structures mixtes (fig. 9, n^o 6). Celui-ci est formé d'un empilement de frises d'angles tronquées par le décor sous le bord associé à une frise de structures décoratives juxtaposées dont chacune est composée de l'emboîtement de deux figures distinctes, une spirale curviligne et un triangle mixte. Ce décor est daté du Rubané moyen.

L'origine géographique des six décors à structures mixtes découverts dans le Rubané de la zone occidentale montre le caractère ubiquiste de ces compositions qui se détachent de la norme grammaticale rubanée. Ils proviennent en effet de quatre régions distinctes (Rhin-Meuse, Moselle inférieure, Palatinat, Rhin-Main). Soulignons, en outre, que deux des vases concernés sont probablement des « importations » (c'est-à-dire des vases fabriqués par un potier formé dans une tradition étrangère à celle de la région où le vase a été découvert) issus de deux groupes situés en dehors de la zone occidentale (Šárka et Elster-Saale). Ils témoignent ainsi de la large répartition géographique des décors à structures mixtes (fig. 15). Enfin, la répartition chronologique de ces vases montre que les décors à structures mixtes sont attestés durant toute la période, du Rubané ancien à final.

Les décors déstructurés

Les décors déstructurés se caractérisent par une déconstruction de la figure géométrique qui la rend partiellement méconnaissable. Ils sont représentés par onze vases découverts en haute Alsace, dans le Palatinat, en Moselle, en Hesse et en Franconie (fig. 10, 11 et 12).

Un premier ensemble est représenté par des vases appartenant au style appelé généralement « mécano ». Ce style désigne une famille de décors singuliers qui se développe en haute Alsace et dans la vallée de la Marne durant le Rubané moyen⁵ (Tappret et Villes, 1996). Trois des vases « mécano » au décor pratiquement complet découverts en haute Alsace (Colmar « Route de Rouffach » et Ensisheim « Les Octrois ») présentent un décor déstructuré (fig. 10, n^{os} 1, 2 et 4). Ces décors sont formés de segments obliques placés entre des segments verticaux qui remplissent une fonction de séparateurs. En les examinant, nous devinons que les segments obliques pourraient correspondre à des angles déstructurés. L'angle serait découpé en deux segments obliques qui se distinguent, dans un cas, par l'emploi de composants différents (fig. 10, n^o 2). La déstructuration peut prendre des formes plus ou moins avancées. Dans certains cas, les angles ne sont plus identifiables (fig. 10, n^{os} 1, 2 et 4), alors que dans d'autres le processus de déstructuration n'est pas complet : il se manifeste uniquement par un décrochage au sommet de l'angle qui semble lié à la présence de larges séparateurs (fig. 10, n^o 5).

Un autre décor déstructuré, daté lui aussi du Rubané moyen, provient du site de Mulhouse-Est (haute Alsace : fig. 10, n^o 3). Il est composé d'une frise d'ondes associée à des segments obliques. Ces derniers correspondraient, de la même façon que sur les vases de style « mécano », à des angles décomposés. En effet, deux détails nous indiquent que ce décor est apparenté au style « mécano » : la présence de segments obliques et l'éirement vertical exagéré des « côtés » des ondes, qui évoquent les séparateurs des décors « mécanos ».

Un vase de Remerschen (district de Grevenmacher) daté du Rubané récent/final illustre également ce thème des décors déstructurés (fig. 11, n^o 1). Son décor se compose

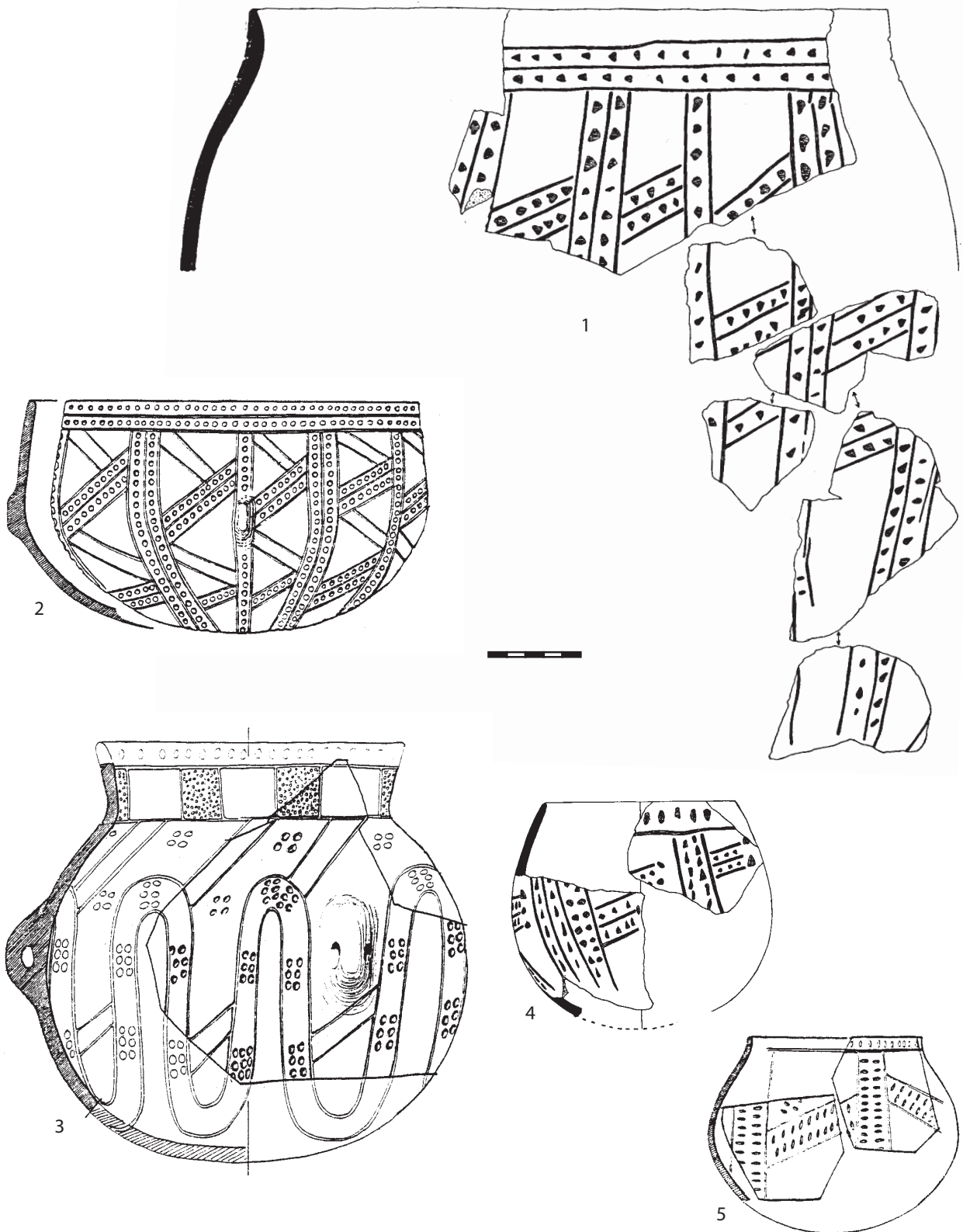


Fig. 10 – Les décors déstructurés. 1 et 4 : Colmar « Route de Rouffach » (Alsace, Haut-Rhin); 2 et 5 : Ensisheim « Les Octrois » (Alsace, Haut-Rhin); 3 : Mulhouse « Mulhouse-Est » (Alsace, Haut-Rhin). 1 : Bonnet *et al.*, 1988, fig. 31, n° 42; 2 : Schweitzer, 1980, p. 177, fig. 19, n° 8; 3 : *Ibid.*, p. 174, fig. 16, n° 4; 4 : Bonnet *et al.*, 1988, fig. 33, n° 39; 5 : Schweitzer, 1978, p. 66, pl. 16, n° 12.

Fig. 10 – Unstructured decoration. 1 and 4 : Colmar “Route de Rouffach” (Alsace, Haut-Rhin); 2 and 5 : Ensisheim “Les Octrois” (Alsace, Haut-Rhin); 3 : Mulhouse “Mulhouse-Est” (Alsace, Haut-Rhin). 1 : Bonnet *et al.*, 1988, fig. 31, no. 42; 2 : Schweitzer, 1980, p. 177, fig. 19, no. 8; 3 : *Ibid.*, p. 174, fig. 16, no. 4; 4 : Bonnet *et al.*, 1988, fig. 33, no. 39; 5 : Schweitzer, 1978, p. 66, pl. 16, no. 12.

d'un empilement de frises d'angles interrompu par des segments verticaux qui viennent briser l'unité de la frise et décomposer les angles en segments obliques. Ce décor peut être assimilé à une version déstructurée d'un décor d'Alzingen (Luxembourg) daté, lui aussi, du Rubané récent/final (fig. 11, n° 2). Le décor couvrant de ce vase est formé de deux frises d'angles empilées en relation de recoupement avec une frise de segments verticaux. Le décor, formé de bandes doubles incisées, apparaît en négatif sur un fond couvert de rangées d'impressions. Ce dispositif particulier est rare dans le Rubané de la zone occidentale et seul le vase de Remerschen offre une composition analogue. Signalons, enfin, que le processus de déstructuration du décor de Remerschen est similaire à celui que l'on observe sur les vases « mécanos » : la frise d'angles est morcelée par la présence de segments verticaux qui remplissent une fonction de séparateurs.

L'exemple suivant provient de Rübénach (Rhénanie-Palatinat : fig. 11, n° 3). Le décor de ce vase attribuable au Rubané final se compose d'une frise de spirales associée à des segments obliques. Des élargissements placés sous le sommet des spirales délimitent une zone triangulaire et présentent un remplissage de rangées multiples d'impressions. Ce type d'élargissement, rare dans le Rubané, est présent aussi sur deux vases trouvés à Oudrenne (Moselle) et Herxheim (Palatinat) et caractérisé par un décor combinant une frise d'angles et une frise de spirales (fig. 6, variante 1.4). C'est par comparaison avec les décors d'Oudrenne (Blouet *et al.*, 2007, vol. 3, fig. 75, n° 4) et de Herxheim que le décor de Rübénach devient intelligible. Les segments obliques associés à la frise de spirales peuvent être interprétés comme des fragments d'angles déstructurés. Le décor de Rübénach correspondrait donc à une version déstructurée de la composition illustrée par ces deux sites.

Un vase découvert à Hofgeismar (Hesse) et daté du Rubané récent/final est décoré de bandes incisées courbes et obliques qui ne forment pas un décor géométrique structuré (fig. 11, n° 4). Les segments obliques semblent constituer, dans certaines zones du décor, des angles dissymétriques et les courbes pourraient, éventuellement, être assimilées à des spirales curvilignes irrégulières. De la même façon que le décor de Rübénach, le vase d'Hofgeismar pourrait constituer une version déstructurée d'un décor associant une frise de spirales et une frise d'angles (fig. 6, variante 1.4).

Un vase de Tiefenellern (Bade-Wurtemberg) daté du Rubané récent/final (fig. 11, n° 5) est orné d'un décor qui correspond à une version déstructurée d'un décor figurant sur un vase du Rubané récent découvert dans la zone Rhin-Main, à Friedberg-Fauerbach (Hesse : fig. 11, n° 6). Ce dernier associe une frise d'angles-ondes et une frise de triangles debout répétée par symétrie en miroir (fig. 6, variante 3.5a). Les frises de triangles sont formées de paires de triangles ordonnées au sein de la frise d'angles-ondes. Le décor de Tiefenellern est également formé d'une frise d'angles-ondes associée à des paires de triangles, mais une partie de ces paires est implantée de manière aléatoire et obliquement à l'intérieur des bandes.

Étant donné la rareté du décor 3.5a dans le Rubané de la zone occidentale (un seul exemplaire), il existe une forte probabilité pour que le décor du vase de Tiefenellern, site implanté en Franconie, soit d'influence Rhin-Main.

Un vase de style mosellan daté du Rubané final et découvert à Herxheim (Rhénanie-Palatinat) est orné d'un décor déstructuré formé d'une frise de spirales mixtes associée à des losanges déstructurés (fig. 12, n° 1). Les losanges sont coupés en deux selon un axe vertical et deviennent, de ce fait, difficilement identifiables. On pourrait croire, à première vue, être en présence d'angles couchés. Mais les comparaisons avec des vases mosellans démontrent bel et bien qu'il s'agit d'une frise de losanges emboîtés déstructurés (fig. 12, n° 2).

Deux autres vases de Herxheim (Rhénanie-Palatinat), datés du Rubané final, présentent le même décor (fig. 12, nos 3 et 5). Il correspond à une version déstructurée de la combinaison « frise d'angles + frise de segments verticaux + ligne horizontale » (fig. 7, variante 1.12.13a et fig. 12, n° 4). Leurs décors comportent une série de segments placés à l'oblique qui peuvent être interprétés soit comme les éléments discontinus d'une ligne horizontale, soit comme des « branches » d'angles placés couchés. Il n'est malheureusement pas possible de trancher. Ce qui est sûr, c'est que ce décor illustre un processus de démantèlement de la grammaire décorative du Rubané final du Palatinat, dont le décor 1.12.13a est un des principaux représentants, et que nous sommes donc bien en présence d'un décor déstructuré. Seule la frise de segments verticaux est encore identifiable, la frise d'angles et la ligne horizontale ne demeurant que partiellement lisibles.

La présence de deux décors déstructurés similaires dans le Rubané du Palatinat n'est pas sans rappeler le phénomène du style « mécano ». Ils pourraient en effet témoigner, à la manière des vases « mécanos », des premiers balbutiements d'un nouveau style en rupture avec la grammaire régionale. De manière générale, les vases de style Palatinat illustrent deux niveaux de déstructuration : un premier niveau où la déconstruction n'est que partielle et un second où elle est achevée. Le second est illustré par les deux vases décrits dans le paragraphe précédent, le premier par plusieurs vases ornés de la combinaison « frise d'angles + frise de segments verticaux + ligne horizontale ». Les lignes horizontales qui composent leurs décors offrent toujours la caractéristique suivante : elles sont formées de segments qui ne sont jamais rigoureusement alignés (fig. 12, n° 4). Le décalage dans l'alignement des segments qui forment la ligne horizontale correspond manifestement à une amorce de déstructuration du décor. La ligne horizontale est doublement morcelée et son identification en devient encore plus difficile. Au morcellement de la ligne horizontale s'ajoute celui de la frise d'angles dont les figures sont isolées et disjointes. Ainsi, bien que le décor 1.12.13a respecte la grammaire rubanée, il présente néanmoins plusieurs caractéristiques qui témoignent d'une amorce de dislocation du répertoire décoratif régional.

Pour conclure, les décors déstructurés concernent plusieurs familles de décors. Des structures décoratives

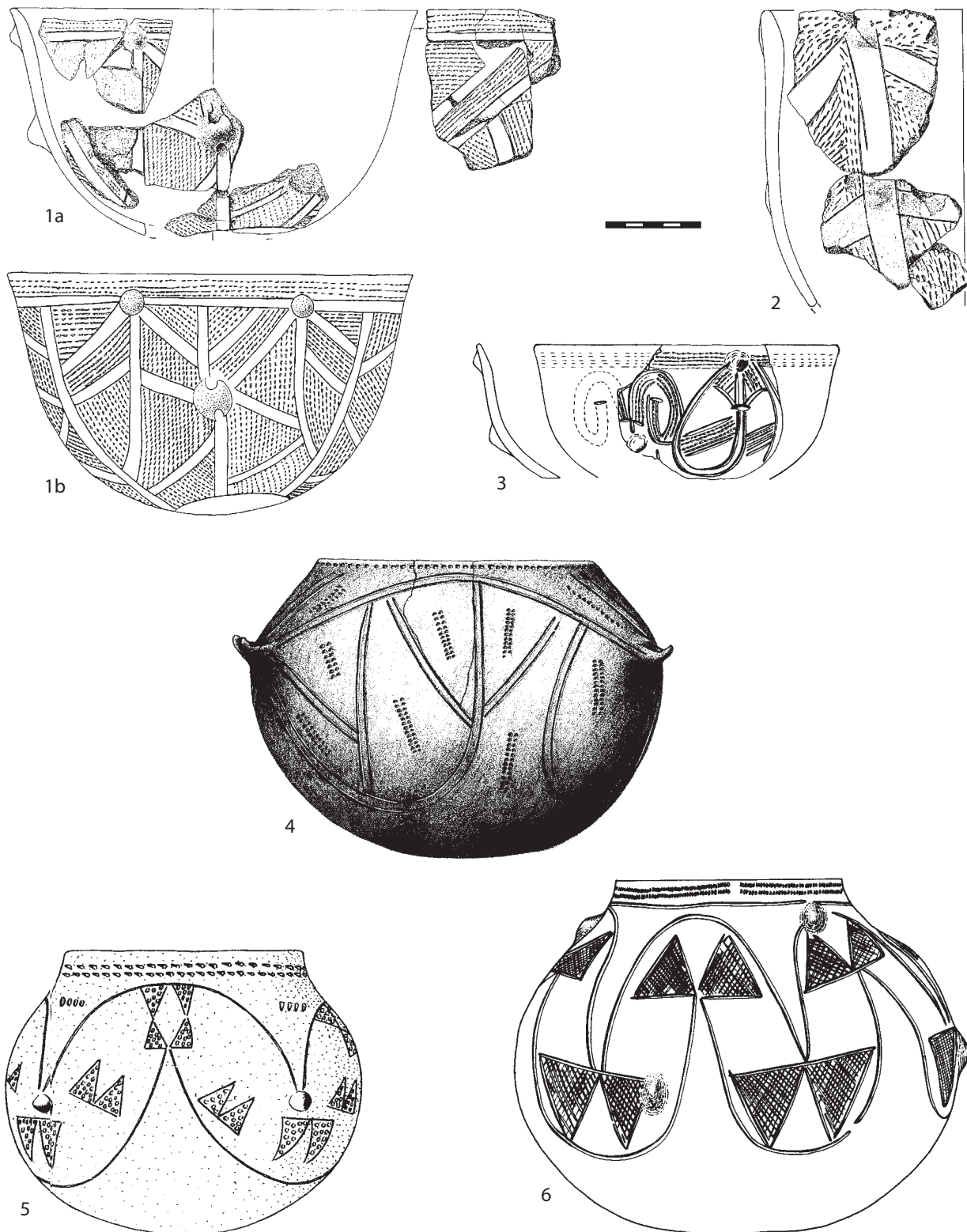


Fig. 11 – Les décors déstructurés (nos 1 et 3-5) et éléments de comparaison (nos 2 et 6). 1 : Remerschen « Schengerwis » (Grevenmacher); 2 : Alzingen « Grossfeld » (Luxembourg); 3 : Rübenach (Rhénanie-Palatinat, Kr. Mayen-Koblenz); 4 : Hofgeismar « Am hohlen Weg » (Hesse, Kassel); 5 : Tiefenellern (Bade-Wurtemberg, Bamberg); 6 : Friedberg-Fauerbach (Hesse, Friedberg). 1 : Hauzeur, 2006, p. 542, pl. 88, n° 1; 2 : *Ibid.*, p. 635, pl. 181, n° 6; 3 : Dohrn-Ihmig, 1979, pl. 143, n° 6; 4 : Kneipp, 1998, pl. 11, n° 1; 5 : Kunkel, 1955, pl. 24, n° 8; 6 : Meier-Arendt, 1966, pl. 21, n° 3.

Fig. 11 – Unstructured decoration (nos. 1 and 3-5) and comparanda (nos. 2 and 6). 1: Remerschen “Schengerwis” (Grevenmacher); 2: Alzingen “Grossfeld” (Luxembourg); 3: Rübenach (Rhineland-Palatinate, Kr. Mayen-Koblenz); 4: Hofgeismar “Am hohlen Weg” (Hesse, Kassel); 5: Tiefenellern (Baden-Württemberg, Bamberg); 6: Friedberg-Fauerbach (Hesse, Friedberg). 1: Hauzeur, 2006, p. 542, pl. 88, no. 1; 2: *Ibid.*, p. 635, pl. 181, no. 6; 3: Dohrn-Ihmig, 1979, pl. 143, no. 6; 4: Kneipp, 1998, pl. 11, no. 1; 5: Kunkel, 1955, pl. 24, no. 8; 6: Meier-Arendt, 1966, pl. 21, no. 3.

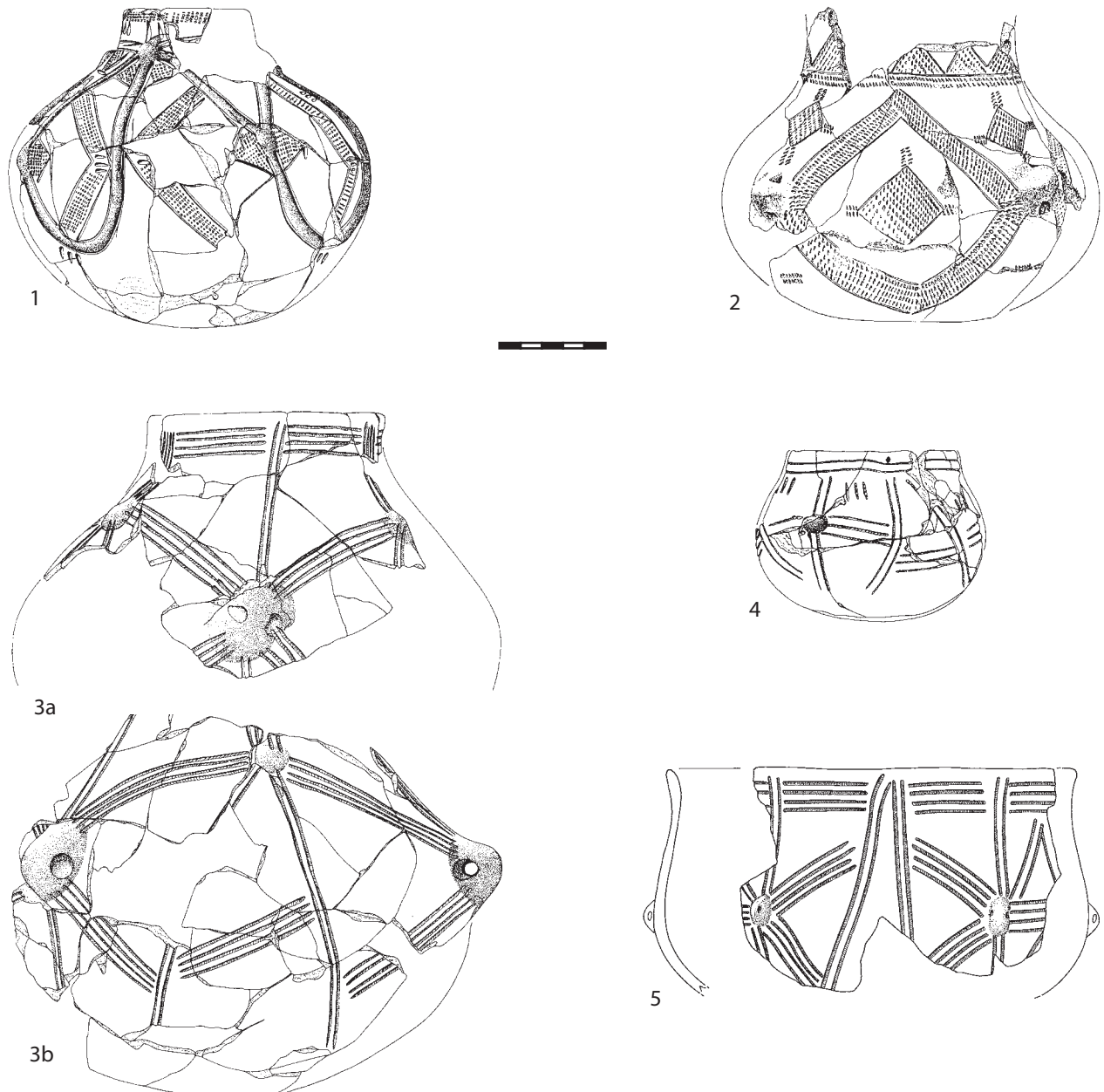


Fig. 12 – Les décors déstructurés (nos 1, 3 et 5) et éléments de comparaison (nos 2 et 4). 1 et 3 à 5 : Herxheim bei Landau « Neumühl/In der Wählang » (Rhénanie-Palatinat, Kr. Südliche Weinstrasse); 2 : Remerschen « Schengerwis » (Grevenmacher). 1 : Houbre, 2008, pl. 74, n° 4 (dessin A. Denaire); 2 : Hauzeur, 2006, p. 576, pl. 122, n° 2; 3 : Houbre, 2008, pl. 23, n° 1 (dessin A. Denaire); 4 : Houbre, 2008, pl. 24, n° 3 (dessin A. Denaire); 5 : Houbre, 2012, vol. 2, pl. 114, n° 7 (dessin P. Lefranc).

Fig. 12 – *Unstructured decoration (nos. 1, 3 and 5) and comparanda (nos. 2 and 4). 1 and 3 to 5: Herxheim bei Landau "Neumühl/In der Wählang" (Rhineland-Palatinate, Kr. Südliche Weinstrasse); 2: Remerschen "Schengerwis" (Grevenmacher). 1: Houbre, 2008, pl. 74, no. 4 (drawing A. Denaire); 2: Hauzeur, 2006, p. 576, pl. 122, no. 2; 3: Houbre, 2008, pl. 23, no. 1 (drawing A. Denaire); 4: Houbre, 2008, pl. 24, no. 3 (drawing A. Denaire); 5: Houbre, 2012, vol. 2, pl. 114, no. 7 (drawing P. Lefranc).*

formées d'angles, de triangles, de losanges et de lignes horizontales peuvent faire l'objet d'une déstructuration. Néanmoins, les structures formées d'angles sont les plus fréquemment affectées. Au sein des décors déstructurés, deux groupes constituent de véritables tentatives de « renversement » de la grammaire rubanée : les vases de style « mécano » (basse Alsace et Champagne) et les vases Palatinat. Dans chacune de ces deux régions, plusieurs exemples similaires de déstructuration sont attestés. Les

décors correspondants, envisagés dans le contexte de la production régionale, illustrent deux niveaux de déstructuration qui montre que le démantèlement de la grammaire rubanée est un phénomène progressif. Soulignons, enfin, que les décors déstructurés sont principalement datés de la seconde moitié du Rubané (étapes récente et finale) et se répartissent sur un large territoire comprenant la Moselle, la haute Alsace, le Palatinat, la basse Hesse et la Franconie (fig. 15).

LES DÉCORS NON-RUBANÉS

Quatre autres décors généralement classés dans le Rubané se détachent de la grammaire du Néolithique ancien danubien. Il s'agit de décors que nous considérons comme non-rubané et qui sont ornés de compositions en « damier », se présentant sous la forme d'un décor couvrant ou quasiment couvrant formé de lignes horizontales empilées entre lesquelles sont placés des groupes de courtes incisions disposées en quinconce (fig. 13, nos 1-3 et 6). Quatre vases au décor archéologiquement reconstituable sont concernés. Ils ont été découverts sur les sites de Champigny-sur-Marne « Le Buisson Pouilleux », Val-de-Marne, Menneville « Derrière le Village », Aisne, Pont-Sainte-Maxence « La Jonquoire », Oise, et Ilvesheim « Atzelbuckel », Bade-Wurtemberg (fig. 15). Les trois décors en « damier » découverts dans le Bassin parisien ont été interprétés comme des éléments caractéristiques de l'étape finale du Rubané régional (Constantin et Ilett, 1997).

Le vase de Champigny se singularise par la présence, sous le bord, d'une frise de triangles remplis de courtes incisions (fig. 13, n° 1). Cet individu a été découvert en contexte Villeneuve-Saint-Germain (Lanchon, 1992). Nous l'avons malgré tout inclus dans le corpus rubané puisque tous les autres décors en « damier » archéologiquement reconstituables sont issus de contextes rubanés. L'ornementation du vase d'Ilvesheim se distingue par la présence d'un décor sous le bord formé de trois rangées d'impressions et de « cases » remplies d'incisions croisées, à la place des incisions verticales habituelles (fig. 13, n° 6). Enfin, le vase de Pont-Sainte-Maxence présente une ornementation qui ne s'étend que sur les deux tiers de la hauteur de la panse (fig. 13, n° 3), alors que les trois autres présentent un décor que l'on peut très probablement supposer comme étant totalement couvrant.

D'un point de vue grammatical, comment sont construits les décors en « damier » ? Dans la grammaire rubanée, les décors principaux sont formés, au minimum, d'une figure géométrique répétée (étapes 1 et 4 de la grammaire) formant une frise, et chaque figure est constituée d'une bande (étape 8 de la grammaire)⁶. Partant de là nous pourrions, comme nous le faisons pour un vase de Remerschen « Schengerwis » (fig. 14), interpréter les décors en « damier » comme des décors composés de frises de quadrilatères empilées dont les frises répétées sont déplacées par translation horizontale, créant ainsi un décor en quinconce. Cependant, le caractère couvrant et la petitesse des zones quadrangulaires des quatre décors en « damier » énumérés plus haut les éloignent fortement du vase mosellan dont il est question.

D'un point de vue structural, la grammaire qui régit les décors en « damier » est non-rubanée. Ces décors ne sont formés ni de figures géométriques, ni de bandes. Pour trouver des comparaisons probantes, il faut chercher en dehors du complexe rubané. Des décors en « damier » analogues sont attestés en Ligurie, dans le style Pollera qui se développe entre 5250 et 4940 av. notre ère, entre la fin du cycle « Impressa-Cardial » et la culture des Vases

à Bouches Carrées (Maggi et Starnini, 1997 ; Bagolini et Pedrotti, 1998 ; Odetti, 1990 et 2001). G. Odetti a récemment proposé de voir dans le style Pollera une origine italo-méridionale. Le style Pollera, et plus particulièrement les motifs gravés en damier dont il est question, présentent, selon l'auteur, des analogies avec la céramique de Matera-Ostuni qui se développe en Italie méridionale, dans la région de la Basilicate. Le style Pollera correspondrait par ailleurs, selon G. Odetti, à une culture « mixte » résultant d'un « mélange de plusieurs éléments de provenance différentes », comme le démontre l'étude de l'outillage lithique (Odetti, 2001, p. 468). Les décors en « damier » découverts en contexte rubané ou Villeneuve-Saint-Germain, présentant de fortes analogies avec le style gravé Pollera, pourraient donc être d'inspiration Pollera. Ce rapprochement a déjà été proposé par C. Jeunesse lors des « Deuxièmes rencontres danubiennes » organisées en 2000 à Soultz-les-Bains⁷ (Bas-Rhin), puis repris par P. Lefranc (Lefranc, 2007).

Deux autres vases présentent des ornements proches des décors en « damier », bien qu'ils s'en différencient par plusieurs traits (fig. 13, nos 4 et 5). Un vase de Balloy « Les Réaudins », Seine-et-Marne (fig. 13, n° 4) est orné, comme le vase de Champigny (fig. 13, n° 1), d'une frise de triangles remplis de courtes incisions. Mais cette frise est placée dans la partie inférieure du décor et non sous le bord. Le décor est formé de lignes horizontales empilées entre lesquelles sont placés des groupes de courtes incisions disposées en quinconce. Par ailleurs, une frise de segments verticaux formée de doubles rangées d'impressions exécutées au peigne à deux dents recoupe les lignes horizontales, brouillant ainsi la lecture du décor en « damier ». Cette frise compte parmi les structures les plus courantes dans le Rubané du Bassin parisien. Son association avec un « damier » soulève la possibilité de l'existence de décors métissés alliant traits locaux et traits Pollera.

Le second vase, découvert à Passy « La Sablonnière 2 » (Yonne), présente lui aussi un décor comparable aux compositions en « damier » (fig. 13, n° 5). Il est formé d'un empilement de frises de triangles remplis de courtes incisions croisées. Certaines des frises répétées sont également déplacées par translation horizontale, créant ainsi une sorte « d'effet-quinconce ». En outre, la dernière frise de triangles est répétée par symétrie en miroir (fig. 5, variante 5f). Cette composition se distingue des décors en « damier » par son respect de la grammaire rubanée : elle est formée d'une figure géométrique répétée, le triangle, et la structure décorative ainsi créée est répétée et déplacée selon des règles conformes à la grammaire rubanée. Néanmoins, la présence de courtes incisions placées en remplissage et le caractère couvrant du décor pourraient également indiquer un lien avec le style Pollera.

L'influence Pollera en milieu rubané semble donc avoir donné naissance à deux types de décors : des décors originaux relevant d'une grammaire décorative non-rubanée (fig. 13, nos 1-3 et 6) et, à l'exemple des vases de Balloy et de Passy (fig. 13, nos 4 et 5), des décors métissés qui proposent une synthèse entre les grammaires du Rubané et du style Pollera.

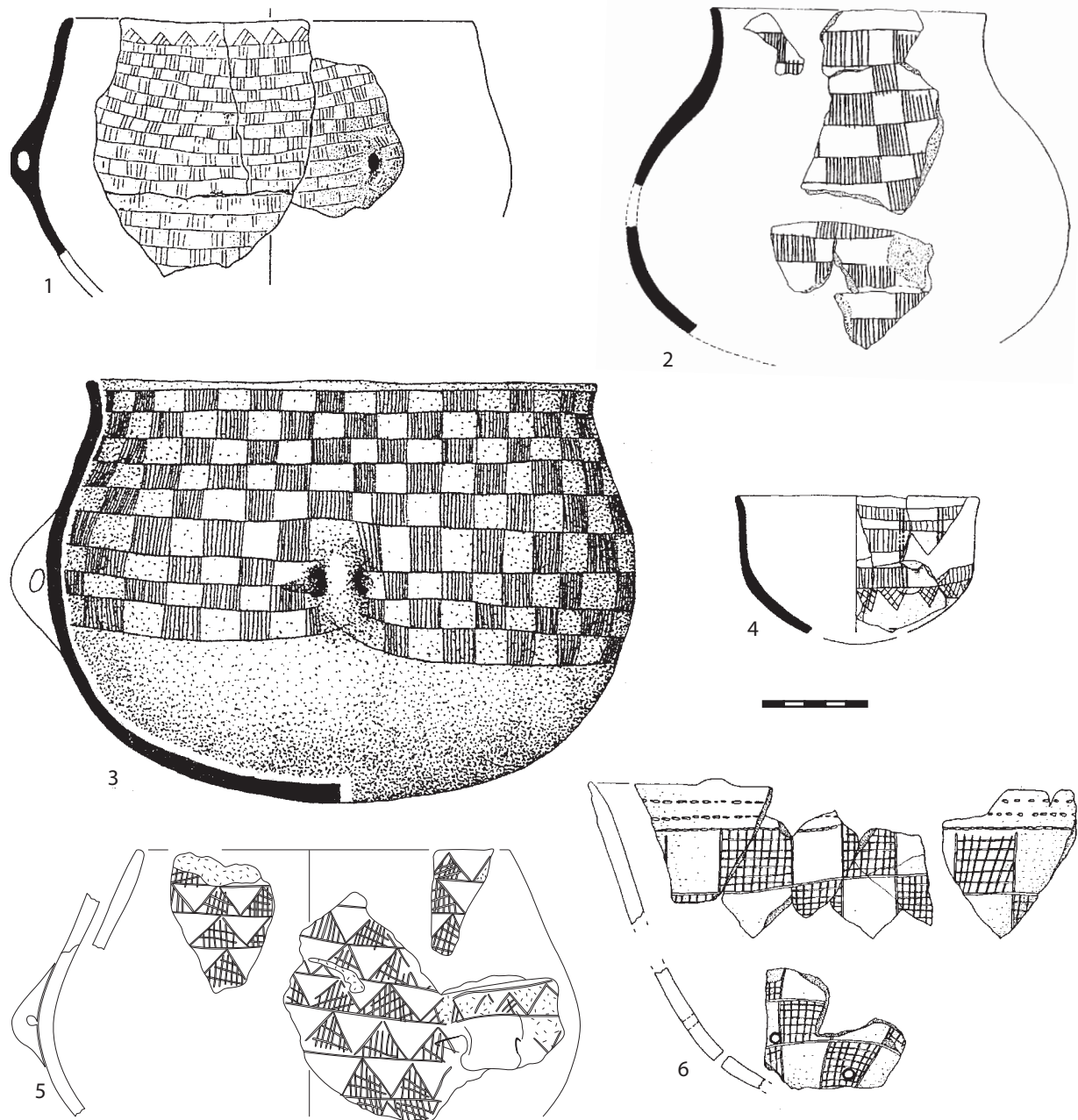


Fig. 13 – Les décors en « damier » (1 à 3 et 6) et deux décors apparentés (4 et 5). 1 : Champigny-sur-Marne « Le Buisson Pouilleux » (Île-de-France, Val-de-Marne); 2 : Menneville « Derrière le Village » (Picardie, Aisne); 3 : Pont-Sainte-Maxence « La Jonquoire » (Picardie, Oise); 4 : Balloy « Les Réaudins » (Île-de-France, Seine-et-Marne); 5 : Passy « La Sablonnière 2 » (Bourgogne, Yonne); 6 : Ilvesheim « Atzelbuckel » (Bade-Wurtemberg, Rhein-Neckar-Kreis). 1 : Lanchon, 1992, p. 109, fig. 10, n° 7; 2 : Constantin et Ilett, 1997, p. 298, fig. 4, n° 1; 3 : Alix *et al.*, 1997, fig. 18, n° 3; 4 : Constantin et Ilett, 1997, p. 298, fig. 4, n° 2; 5 : Meunier, 2012, pl. 80, n° 9; 6 : Lindig, 2002, pl. 13, n° 1680.

Fig. 13 – “Chequered” decoration (1 to 3 and 6) and two related examples (4 et 5). 1 : Champigny-sur-Marne “Le Buisson Pouilleux” (Île-de-France, Val-de-Marne); 2 : Menneville “Derrière le Village” (Picardie, Aisne); 3 : Pont-Sainte-Maxence “La Jonquoire” (Picardie, Oise); 4 : Balloy “Les Réaudins” (Île-de-France, Seine-et-Marne); 5 : Passy “La Sablonnière 2” (Bourgogne, Yonne); 6 : Ilvesheim “Atzelbuckel” (Baden-Württemberg, Rhein-Neckar-Kreis). 1 : Lanchon, 1992, p. 109, fig. 10, no. 7; 2 : Constantin et Ilett, 1997, p. 298, fig. 4, no. 1; 3 : Alix *et al.*, 1997, fig. 18, no. 3; 4 : Constantin et Ilett, 1997, p. 298, fig. 4, no. 2; 5 : Meunier, 2012, pl. 80, no. 9; 6 : Lindig, 2002, pl. 13, no. 1680.

Fig. 14 – Décor principal formé d'une frise de quadrilatères. Remerschen « Schengerwis » (Grevenmacher). Hauzeur, 2006, p. 541, pl. 87, n° 1.

Fig. 14 – Main decoration with a frieze of quadrilaterals. Remerschen « Schengerwis » (Grevenmacher). Hauzeur, 2006, p. 541, pl. 87, no. 1.

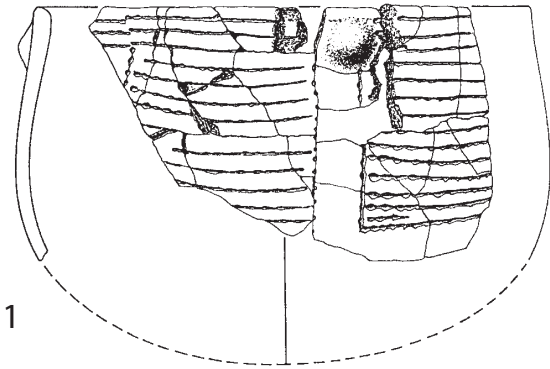


Fig. 15 – Carte de répartition des décors à structures mixtes, déstructurés et en « damier ». 1 : Pont-Sainte-Maxence « La Jonquière » (Picardie, Oise); 2 : Champigny-sur-Marne « Le Buisson Pouilleux » (Île-de-France, Val-de-Marne); 3 : Balloy « Les Réaudins » (Île-de-France, Seine-et-Marne); 4 : Menneville « Derrière le Village » (Picardie, Aisne); 5 : Wihogne « La Béguine » (Liège); 6 : Remerschen « Schengerwis » (Grevenmacher); 7 : Rübenach (Rhénanie-Palatinat, Kr. Mayen-Koblenz); 8 : Flomborn (Rhénanie-Palatinat, Kr. Alzey); 9 : Herxheim bei Landau « Neumühl/In der Wählang » (Rhénanie-Palatinat, Kr. Südliche Weinstrasse); 10 : Frankfurt/Main-Praunheim « Ebel » (Hesse, Frankfurt/Main); 11 : Ilvesheim « Atzelbucke » (Bade-Wurtemberg, Rhein-Neckar-Kreis); 12 : Colmar « Route de Rouffach » (Alsace, Haut-Rhin); 13 : Ensisheim « Les Octrois » (Alsace, Haut-Rhin); 14 : Mulhouse « Mulhouse-Est » (Alsace, Haut-Rhin); 15 : Hofgeismar « Am hohlen Weg » (Hesse, Kassel); 16 : Tiefenellern (Bade-Wurtemberg, Bamberg).

Fig. 15 – Distribution map of mixed structure decoration, unstructured decoration and « chequered » decoration.

CONCLUSION

La construction d'une grammaire des décors principaux du Rubané de la zone occidentale a permis de mettre en évidence les huit étapes analytiques de la formation du décor, de la figure géométrique au composant. Il devient possible, sur cette base, de distinguer facilement les décors qui respectent la norme et ceux qui s'en écartent. Les premiers comptent 41 types et 118 variantes. Deux groupes de décors déviants ont été reconnus : les décors à structures mixtes et les décors déstructurés. Les décors en « damier » se situent clairement à l'extérieur du champ de la grammaire rubanée.

Les décors déviants apparaissent sporadiquement tout au long de la séquence (étapes II à V) et sur l'ensemble de la zone d'étude, hors Bassin parisien. L'existence de ces décors singuliers souligne que des écarts à la norme sont possibles, sans pour autant dénaturer l'ensemble de la composition ; l'appartenance du décor au style rubané est clairement identifiable, même si quelques règles de construction n'ont pas été respectées. Deux groupes régionaux, la haute Alsace et le Palatinat, ont livré plusieurs décors déstructurés. Ces derniers présentent deux niveaux de déstructuration, soulignant le caractère progressif du processus. Ils témoignent, très probablement, d'un phénomène plus profond qui touche la société rubanée durant les étapes moyenne (haute Alsace) et finale (Palatinat). Pour ce qui concerne la haute Alsace, il est tentant de mettre le phénomène des décors déstructurés en relation avec l'installation, durant le Rubané moyen, de populations haute-alsaciennes dans la vallée de la Marne. L'apparition de ces décors refléterait une situation de crise qui pourrait avoir été résolue par la partition du groupe. Dans le Palatinat, l'apparition des décors déstructurés coïncide avec la fin de la séquence. Tous ont été découverts à Herxheim et ils pourraient annoncer les événements qui s'y déroulent au Rubané final, notamment la

pratique d'un cannibalisme de masse, indice d'une crise profonde annonçant la disparition brutale du Rubané (Boulestin *et al.*, 2009).

Disposer d'une grammaire des décors principaux permet également d'identifier les décors non-rubanés. Bien qu'ils aient manifestement été réalisés par des potiers de tradition rubanée, les décors en « damier » du Bassin parisien relèvent d'une autre grammaire. Un lien avec le style Pollera a été suggéré. Leur existence montre la perméabilité du système symbolique rubané en fin de séquence.

NOTES

- (1) Je fais ici référence, par exemple, à des notions comme l'homothétie ou l'homéomorphie.
- (2) Exception faite de quelques vases dont celui de Vogelstang-Mutz, Bade-Wurtemberg (Lindig, 2002, pl. 134A, n° 617) et de Menneville, Aisne (Villes, 1990, p. 38, fig. 17, n° 1), liste non exhaustive.
- (3) Définition proposée par P.-L. Van Berg (Van Berg, 1994).
- (4) Pour des raisons évidentes, la variante formée d'une spirale à plus de six côtés (4m), composée de révolutions multiples, ne se distingue pas par un pôle placé au-dessus ou en-dessous de la figure.
- (5) Il faut signaler qu'un vase d'affinité « mécano » est attesté dans la région du Palatinat, sur le site d'Edesheim. Malheureusement, son décor est archéologiquement non-reconstituable (Grünwald, 2001, fig. 10, n° 15).
- (6) Une catégorie des décors rubanés fait exception ; les figures géométriques fermées : triangle, losange, cercle et quadrilatère. Ces dernières ne sont pas systématiquement formées de bandes, à l'inverse des figures géométriques ouvertes telles que l'angle. Mais ces décors, formés de figures géométriques fermées, sont tous composés de figures répétées qui constituent ainsi une frise, ce qui marque leur appartenance à la grammaire rubanée.
- (7) Les actes de ces rencontres n'ont malheureusement pas été publiés.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ALIX P., ARBOGAST R.-M., PINARD E., PRODEO F. (1997) – Le méandre de Pont-Sainte-Maxence (Oise) au Néolithique ancien, in C. Jeunesse (dir.), *Le Néolithique danubien et ses marges entre Rhin et Seine*, actes du 22^e Colloque interrégional sur le Néolithique (Strasbourg, 1995), Zimmersheim, APRAA (Supplément aux *Cahiers de l'Association pour la promotion de la recherche archéologique en Alsace*, 3), p. 359-399.
- BAGOLINI B., PEDROTTI A. (1998) – L'Italie septentrionale, in J. Guilaine (dir.), *Atlas du Néolithique européen*, 2A. *L'Europe occidentale*, Liège, université de Liège (ERAUL, 46), p. 233-341.
- BLOUET V., DECKER E., KLAG T., PETITDIDIER M.-P., THOMASHAUSEN L. (2007) – *Le Néolithique ancien de Lorraine*, rapport de l'action collective de recherche sur le Néolithique ancien de Lorraine, Metz, service régional de l'Archéologie, 3 vol., 444 p.
- BLOUET V., DECKER E., KLAG T., PETITDIDIER M.-P., THOMASHAUSEN L. (2008) – Évolution de la céramique décorée rubanée en Lorraine du Nord, in L. Burnez-Lanotte, M. Ilett et P. Allard (dir.), *Fin des traditions danubiennes dans le Néolithique du Bassin parisien et de la Belgique (5100-4700 av. J.-C.)*. *Autour des recherches de Claude Constantin*, Namur, Presses universitaires de Namur et Paris, Société préhistorique française (Mémoire, 44), p. 115-128.
- BONNET C., PLOUIN-MANTZER S., LAMBACH F. (1988) – Colmar, route de Rouffach : un site pré- et protohistorique d'importance. Première partie : le site néolithique rubané, *Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est*, 3-4, p. 167-229.
- BOULESTIN B., ZEEB-LANZ A., JEUNESSE C., HAACK F., ARBOGAST R.-M., DENAIRE A. (2009) – Mass Cannibalism in the Linear Pottery Culture at Herxheim (Palatinate, Germany), *Antiquity*, 83, 322, p. 968-982.

- CONSTANTIN C. (2009) – Déstructurations du décor de la céramique pendant le Rubané, *Bulletin de la Société préhistorique française*, 106, 2, p. 303-312.
- CONSTANTIN C., ILETT M. (1997) – Une étape finale dans le Rubané récent du Bassin parisien, in C. Jeunesse (dir.), *Le Néolithique danubien et ses marges entre Rhin et Seine*, actes du 22^e Colloque interrégional sur le Néolithique (Strasbourg, 1995), Zimmersheim, APRAA (Supplément aux *Cahiers de l'Association pour la promotion de la recherche archéologique en Alsace*, 3), p. 281-300.
- COUDART A. (1998) – *Architecture et société néolithique*, Paris, MSH (Documents d'archéologie française, 67), 239 p.
- DOHRN-IHMIG M. (1979) – Bandkeramik an Mittel- und Niederrhein, *Rheinische Ausgrabungen*, 19, p. 191-362.
- GRÜNWARD U. (2001) – Fundberichte aus der Pfalz: Vorgesichte. Berichtszeitraum 1986-1990, *Mitteilungen des Historischen Vereins der Pfalz*, 99, p. 329-553.
- HAUZEUR A. (2006) – *Le Rubané au Luxembourg. Contribution à l'étude du Rubané du Nord-Ouest européen*, Liège, service de Préhistoire de l'université de Liège (ERAUL, 114), et Luxembourg, musée national d'Histoire et d'Art du Luxembourg (Dossiers d'archéologie, 10), 451 p.
- HOUBRE A. (2008) – *La céramique rubanée de Herxheim (Palatinat, Allemagne)*, mémoire de master 2, université Marc-Bloch – Strasbourg II, 314 p.
- HOUBRE A. (2012) – *Styles céramiques et groupes régionaux dans le Néolithique ancien danubien de la zone occidentale (bassins du Rhin, de la Meuse et de la Seine). Une approche systémique*, thèse de doctorat, université Marc-Bloch – Strasbourg II, 2 vol.
- JEUNESSE C. (1993) – *Recherches sur le Néolithique danubien du Sud de la plaine du Rhin supérieur et du Nord de la Franche-Comté*, thèse de doctorat, université Marc-Bloch – Strasbourg II, 2 vol.
- JEUNESSE C. (1997) – *Pratiques funéraires au Néolithique ancien. Sépultures et nécropoles des sociétés danubiennes, 5500-4900 av. J.-C.*, Paris, Errance (Collection des Hespérides), 168 p.
- JEUNESSE C. (2008) – Variations stylistiques et formation des groupes régionaux dans le Rubané occidental. L'exemple des décors orthogonaux, in F. Falkenstein, S. Schade-Lindig et A. Zeeb-Lanz (dir.), *Kumpf, Kalotte, Pfeilschaftglätter. Zwei Leben für die Archäologie. Gedenkschrift für Annemarie Häusser und Helmut Spatz*, Rahden, Marie Leidorf (Internationale Archäologie; Studia honoraria, 27), p. 129-153.
- JEUNESSE C. (2009) – Le front de colonisation occidental (entre Rhin et Seine) et l'identité rubanée. Réflexion sur les systèmes symboliques dans le Néolithique danubien, in J. Kozłowski (dir.), *Interactions between Different Models of Neolithization North of the Central European Agro-ecological Barrier*, acte du symposium organisé par le projet européen FEPRE, « The formation of Europe: prehistoric population dynamics and the roots of socio-cultural diversity » (Cracovie, 2008), Cracovie, Polska akademia umiejętności (Prace komisji prehistorii karpat pau, 5), p. 151-176.
- KNEIPP J. (1998) – *Bandkeramik zwischen Rhein, Weser und Main. Studien zu Stil und Chronologie der Keramik*, Bonn, Rudolf Habelt (Universitätsforschungen zur prähistorischen Archäologie, 47), 352 p.
- KUNKEL O. (1955) – *Die Jungfernhöhle bei Tiefenellern: eine neolithische Kultstätte auf dem Fränkischen Jura bei Bamberg*, Munich, C. H. Beck (Münchener Beiträge zur Vor- und Frühgeschichte, 5), 138 p.
- LANCHON Y. (1992) – Le Néolithique danubien dans l'Est du Bassin parisien : problèmes chronologiques et culturels, in *Actes du 11^e Colloque interrégional sur le Néolithique* (Mulhouse, 1984), Strasbourg, direction des Antiquités préhistoriques d'Alsace, Hochkirch, Société d'histoire de la Hochkirch, et Saint-Germain-en-Laye, association Internéo, p. 101-117.
- LEFRANC P. (2007) – *La céramique du Rubané en Alsace*, Strasbourg, université Marc Bloch – Strasbourg II (Rhin-Meuse-Moselle; Monographies d'archéologie du grand Est, 2), 323 p.
- LINDIG S. (2002) – *Das Früh- und Mittelneolithikum im Neckarmündungsgebiet*, Bonn, Dr. Rudolf Habelt (Universitätsforschungen zur Prähistorischen Archäologie, 85), 264 p.
- MAGGI R., STARNINI E. (1997) – Some Aspects of the Pottery Production, in R. Maggi (dir.), *Arene Candide: a Functional and Environmental Assessment of the Holocene Sequence (Excavations Bernabo ' Brea-Cardini 1940-50)*, Rome, Il Calamo, p. 279-337.
- MEIER-ARENDE W. (1966) – *Die bandkeramische Kultur in Untermaingebiet*, Bonn, Dr. Rudolf Habelt (Veröffentlichungen des Amtes für Bodendenkmalpflege im Regierungsbezirk Darmstadt, 3) 147 p.
- MEUNIER K. (2012) – *Styles céramiques et néolithisation dans le Sud-Est du Bassin parisien. Une évolution Rubané - Ville-neuve-Saint-Germain*, Paris, INRAP et CNRS (Recherches archéologiques, 5), 368 p.
- MODDERMAN P. J. R. (1970) – *Linearbandkeramik aus Elsloo und Stein*, Leyde, Institut für Prähistorie der Universität zu Leiden (Analecta Praehistorica Leidensia, 3), 3 vol.
- ODETTI G. (1990) – Saggio nei livelli neolitici della grotta Pollera, *Rivista Ingauna e intemelia*, 45, p. 107-143.
- ODETTI G. (2001) – L'horizon à céramique gravée en Ligurie : état de la question, *Bulletin de la Société préhistorique française*, 98, 3, p. 459-469.
- RICHTER I. (1969) – Die bandkeramischen Gräber von Flomborn, Kreis Alzey, und vom Adlerberg bei Worms, *Mainzer Zeitschrift*, 63-64, p. 158-179.
- SCHWEITZER J. (1978) – Le site néolithique d'Ensisheim, premier bilan, campagne de 1977, *Bulletin du musée historique de Mulhouse*, 85, p. 7-75.
- SCHWEITZER J. (1980) – La céramique rubanée dans le Sud du Haut-Rhin, in *Le Rubané d'Alsace et de Lorraine. État des recherches 1979*, Strasbourg, AEPPA (Association d'études préhistoriques et protohistoriques d'Alsace, 1), p. 135-198.
- TROMME F. (1979) – Contribution à l'étude de l'Omalien, *Société royale belge d'études géologiques et archéologiques. Les Chercheurs de la Wallonie*, 24, p. 415-453.
- VAN BERG P.-L. (1988) – *Le poinçon, le peigne et le code. Essai sur la structure des décors céramiques dans le Rubané*

- récent du Nord-Ouest*, thèse de doctorat, université de Liège, 4 vol.
- VAN BERG P.-L. (1994) – *Grammaire des styles céramiques du Rubané d'Alsace*, Zimmersheim, Association pour la promotion de la recherche archéologique en Alsace (Monographies d'archéologie alsacienne, supplément 2), 171 p.
- VILLES A. (1990) – Les sépultures néolithiques de Menneville (Aisne), *Bulletin de la Société archéologique champenoise*, 83, 2, p. 31-58.
- TAPPRET E., VILLES A. (1996) – Contribution de la Champagne à l'étude du Néolithique ancien, in P. Duhamel (dir.), *La Bourgogne entre les bassins rhénan, rhodanien et parisien : carrefour ou frontière?*, actes du 18^e Colloque interrégional sur le Néolithique (Dijon, 1991), Dijon, *Revue archéologique de l'Est* (Supplément à la *Revue archéologique de l'Est*, 14), p. 175-256.
- ZEEB-LANZ A., HAACK F., ARBOGAST R.-M., HAIDLE M.-N., JEUNESSE C., ORSCHIEDT J., SCHIMMELPFENNIG D. (2007) – Aussergewöhnliche Deponierungen der Bandkeramik – die Grubenanlage von Herxheim. Vorstellung einer Auswahl von Komplexen mit menschlichen Skelettresten, Keramik und anderen Artefaktgruppen, *Germania*, 85, p. 199-274.

Aurélie HOUBRE

UMR 7044 « Étude des civilisations
de l'Antiquité : de la Préhistoire à Bizance »
Maison interuniversitaire des sciences
de l'homme d'Alsace
5, allée du Général-Rouillois, CS 50008
67083 Strasbourg cedex